

LES CAHIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE À LA RÉUNION

LA POPULATION MAHORAISE DES QUARTIERS PRIORITAIRES

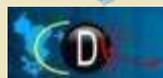
Comprendre et influencer positivement...

Partager : culture et modes de vie

Cohabiter : santé, éducation, citoyenneté

SYNTHÈSE DU SÉMINAIRE DES CHEFS DE PROJET DE L'OCÉAN INDIEN - 2, 3 ET 4 DECEMBRE 2009

CR·C SUR



VILLE
RÉUNION

Ce cahier se nourrit des interventions et débats du séminaire organisé

les 2, 3 et 4 décembre 2009, par le centre de ressources de Mayotte et celui de la Réunion,

à l'intention des :

- ✓ Chefs de projet CUCS et coordonnateurs thématiques de l'Océan indien,
- ✓ Élus municipaux et départementaux,
- ✓ Délégué du préfet et des chargés de la « Politique de la ville » de Mayotte,
- ✓ DRIV de la Réunion.

Documents supports

Six reportages, réalisés par les chefs de projet de Mayotte en novembre 2009 (© CLAP-CDR-PREF), ont été projetés. Des extraits sont inclus dans ce document. Les films complets sont joints à ce cahier ou, à défaut, peuvent être :

- obtenus auprès des centres de ressources de Mayotte et de la Réunion,
- téléchargés aux adresses de stockage suivantes :
http://rapidshare.com/files/453765309/Mayotte_1_-_R__union__histoires_v__cues.divx
http://rapidshare.com/files/453765421/Mayotte_2_-_Entre_traditions_et_modernit__.divx
http://rapidshare.com/files/453765004/Mayotte_3_-_La_citoyennet__.divx
http://rapidshare.com/files/453775756/Mayotte_4_-_Le_syst__me_sanitaire.divx
http://rapidshare.com/files/453762044/Mayotte_5_-_L__ducation_A.divx
http://rapidshare.com/files/453765254/Mayotte_6_-_L__ducation_B.divx

Egalement pour mieux connaître l'île de Mayotte, ses habitants et ses institutions www.mayotte.pref.gouv.fr



Depuis ce séminaire, plusieurs de ses acteurs en politique de la ville occupent de nouvelles fonctions, en particulier :

- ✓ **Pierre Bonnet-Dupeyron** et **Dominique Pausé**, ex délégués du préfet l'un à Mayotte l'autre à la Réunion, qui ont géré ensemble la totalité de la contribution mahoraise à ce séminaire.
- ✓ **Anziza Moustoifa**, ex présidente du CdR de Mayotte qui, convaincue et résolue, a porté ce projet dès le premier jour.
- ✓ la Délégation régionale interservices à la ville de la Réunion (DRIV) : **Josiane Castells** qui, par sa détermination et son implication auprès de tous les acteurs, a « ouvert un boulevard » à l'essor du CR-CSUR, et **Daniel Courtin** qui a travaillé sans relâche à sa consolidation et nous a nourris de sa conception d'un service public de terrain, généreux avec les autres, exigeant avec lui-même, rigoureux avec tous.

A l'heure de la départementalisation de Mayotte, nous souhaitons partager avec vous nos travaux sur l'intégration des mahorais qui habitent les quartiers prioritaires de la Réunion.

Lors des trois journées du séminaire qui a réuni les chefs de projet de Mayotte et ceux de la Réunion, nous avons essayé de comprendre les difficultés évoquées et leurs raisons, nous avons entendu le témoignage de jeunes femmes mahoraises en désarroi, nous nous sommes penchés sur notre propre histoire... Et j'en retire une conviction.

Pourquoi aborde-t-on cette population française en parlant de problème et d'intégration ? Parle-t-on de problèmes d'intégration entre les parisiens et les provençaux, entre les alsaciens et les bordelais ? Pourtant chaque région a et revendique ses coutumes, sa culture, son parler issu de la diversité historique des peuples qui y ont vécu.

Ma conviction est qu'il faut d'abord changer le regard que porte chacun de nous sur nos compatriotes mahorais, sur leur façon de s'habiller, de vivre, d'habiter... Pour moi, ce problème d'intégration semble surtout relever de notre capacité à ouvrir notre porte, que de celle des mahorais à en trouver la clé.

Pourtant on ne peut le nier, il y a des problèmes. Mais je les qualifierais de difficultés d'incorporation, d'ordre technique et administratif bien plus que d'ordre culturel, motif si souvent invoqué. Les réunionnais savent de quoi je parle : l'égalité difficilement et patiemment acquise avec les habitants des départements métropolitains, le fait que dans ces départements certains les assimilent encore à des étrangers, des particularités locales institutionnelles ou administratives, la petite mention si fréquente « à l'exception des DOM et des pays étrangers »...

Égalité et cohésion, deux mots si proches de notre devise républicaine. Deux mots que la politique de la ville a fait siens. Deux mots ambitieux pour fonder ce projet commun proposé par Monsieur le Conseiller général Hadadi Andjilani. Un projet social et civique, que nous avons la capacité d'initier dès aujourd'hui dans nos quartiers ! Sans plus attendre ni débattre.

Je terminerai en remerciant tous les participants et intervenants pour la qualité de leur implication et la richesse de leur apport. Ils m'ont permis de me faire une idée plus précise de cette difficulté particulière de vivre ensemble, avec nos identités, difficulté sur laquelle, en définitive, pèse plus lourdement la précarité des situations que la diversité des personnes qui en souffrent.

Daniel Courfin

Délégué régional interservices à la ville
Président du centre de ressources de la Réunion

S

SOMMAIRE

Comprendre et agir	1
\ Comment contribuer à l'intégration réussie de la communauté mahoraise dans nos quartiers	1
Additionner nos savoir-faire	2
\ Construire un réseau de l'Océan indien pour une politique de la ville forte et déterminée	2
Être moteur d'une insertion réussie	3
\ L'intégration renvoie aux bases de la politique de la ville : la cohésion et l'égalité des chances.....	3
De la pluralité à la cohésion	4
\ Quelqu'un disait : nous sommes tous les émigrés de quelqu'un... jusqu'à ce qu'un autre arrive	4
\ Cohabitation sous-entend juxtaposé. Or le souci de l'élu n'est pas la juxtaposition, mais le mieux vivre ensemble.....	4
Cohabitation, intégration...	6
 \ La Réunion, histoires vécues... ..	6
\ Immersion dans le quartier CUCS du Bas-de-la-Rivière à St-Denis.....	7
\ Extrait du rapport de diagnostic GUP établi par Chorus (janvier 2010).....	9
Comment ces questions se posent sur le terrain ?	10
\ Habitat et communautés	10
\ Langage et scolarisation.....	11
Croyez-vous au choc des cultures ?	14
\ Le racisme	14
\ L'intégration.....	14
\ Les flux migratoires.....	14
\ La clandestinité	15
\ L'identité et l'identitaire	15
\ Un vrai débat politique	15

Ouvrez nous vos portes ! 17



- ▼ La femme « immigrée » a plus de difficultés que l'homme à trouver un emploi ; elle a peu de formation, de diplôme 17
- ▼ Ces femmes n'arrivent pas chez nous par hasard. Leurs parcours sont difficiles, très difficiles pour la plupart, parfois inimaginables..... 18
- ▼ Ouvrez-nous vos portes car c'est en travaillant avec vous, en nous écoutant, que vous apprendrez à nous connaître. Faites-le et on avancera ! 19

La culture, frein ou moteur de l'intégration 21



- ▼ Mayotte, entre tradition et modernité... 21
- ▼ Culture, spiritualité, style de vie, de quoi parle-t-on ? 22
- ▼ Quand je dis continuité territoriale pour Mayotte, aujourd'hui personne n'est choqué..... 22
- ▼ Quelles sont les représentations que l'on a de la communauté mahoraise à la Réunion ? 22

La pluralité des origines réunionnaises 25

- ▼ Des populations en provenance et en devenir... 25
- ▼ Encore maintenant, on parle de cafres, de malbars, de yabs, de comores, de chinois, de zarabs... 26
- ▼ Qu'est-ce qu'un réunionnais aujourd'hui ? 27
- ▼ Un réunionnais est un immigré, venu travailler 27

Les CUCS et leurs axes majeurs 29

Agir... la santé 30



- ▼ Le système sanitaire à Mayotte... 30
- ▼ Programme d'éducation pour la santé avec les publics mahorais et comoriens 31
- ▼ Le groupe de parole « Comaho » des 24, 28 et 31 octobre 2008 à Saint-Louis..... 32
- ▼ La santé n'est peut-être pas un facteur d'intégration mais l'intégration permet une meilleure santé. 34
- ▼ Pour agir auprès de la population mahoraise, il existe plusieurs atouts 35
- ▼ Quelques propositions 35

Agir... l'éducation 35



- ▼ L'éducation à Mayotte... 35
- ▼ Témoignage d'un collègue recevant beaucoup d'élèves originaires de Mayotte..... 37
- ▼ Je voudrais parler des familles primo-arrivantes..... 39

Il y a des spécificités liées à la culture, mais il n’y a pas un type de problème	40
Le cadre éducatif des enfants mahorais est déstructuré.....	40
Pour les mahorais de la Réunion, l’éducation c’est d’abord intégrer un autre schéma identitaire	40
Quelques propositions	41

Agir... la citoyenneté 42



Principaux discriminants locaux à l’embauche : l’origine, l’âge, l’activité syndicale, l’état de santé	42
L’objectif du CASNAV : permettre à l’élève non francophone de suivre une scolarité normale	42
Notre travail est passionnant : la plupart des élèves s’accrochent et réussissent.	43
La citoyenneté à Mayotte... ..	43
On nait citoyen ou on le devient. La citoyenneté, c’est un processus qui s’assimile toute sa vie	44
La responsabilisation est un travail important	45
Notre première tâche : travailler en amont pour que les dispositifs en place soient plus efficaces	46
On ne peut parler d’intégration, de citoyenneté si on ne parle pas de la femme mahoraise.....	47
Notre ambition c’est, en premier lieu, le lien de proximité avec les populations	48
Pour les mahorais de la Réunion, la citoyenneté c’est d’abord s’y « retrouver »	48
Quelques propositions	49

Un destin commun dans la république 51

Vivre ensemble le même quartier 52

Concevoir puis accomplir 53

...et depuis 54



Dans les quartiers.....	54
Chez ftm... ..	54

Le programme du séminaire 57



La ville est par essence le lieu d'une cohabitation complexe, à organiser, à gérer, à aménager

Comprendre et agir

Ce séminaire marque le début d'une collaboration qui s'annonce fructueuse. Il a deux objectifs :

- fonder les bases d'un réseau entre les acteurs de la politique de la ville dans l'Océan indien,
- appréhender ensemble une situation délicate à laquelle nous sommes confrontés à la Réunion, dans les quartiers de plusieurs communes.

Comment contribuer à l'intégration réussie de la communauté mahoraise dans nos quartiers

Au cours de cette première journée, nous allons essayer d'appréhender ensemble les divers aspects de cette situation dans des quartiers où les dysfonctionnements sociaux amplifient la difficulté de vivre ensemble... Dans le respect des aspirations et de la culture de cette communauté.

Pour les élus, c'est une préoccupation de tous les instants. Ils sont souvent pris entre la volonté d'agir de manière significative, et la crainte qu'ils peuvent, par une action trop prononcée ou trop dirigée, engendrer un renforcement de la stigmatisation et des conflits de cohabitation.



Introduction de

Daniel Courtin

Délégué régional interservices à la ville
Président du centre de ressources de la Réunion

Comprendre pour agir... Exploiter pleinement les moyens de la politique de la ville - en particulier les dispositifs PRE, ASV, FIPD - pour apporter notre part de réponse aux aspirations de cette population. Influencer positivement et durablement sur la cohabitation des mahorais et des réunionnais dans nos quartiers prioritaires...

Ce premier séminaire des chefs de projet de l'Océan indien doit nous permettre d'unir nos forces, nos connaissances, nos expériences pour mesurer les conditions d'acceptabilité de notre action aux côtés des élus de nos quartiers.

Additionner nos savoir-faire

Les centres de ressources de la Réunion et de Mayotte sont comme les autres centres de ressources, des lieux privilégiés d'échanges et de réflexion collective entre tous les acteurs de la politique de la ville. Nous avons pour mission principale de fédérer tous ceux qui œuvrent à la mise en place des politiques et au-delà de tous les acteurs de développement territorial qui sont concernés par les activités des centres de ressources.

Construire un réseau de l'Océan indien pour une politique de la ville forte et déterminée

Le premier objectif de cette rencontre est de donner à ce réseau une assise qui soit un gage de durabilité : quels objectifs communs, quels thèmes à partager, quel rythme, quels moyens, quel pilotage. C'est l'opportunité pour chacun des chefs de projet de participer personnellement et activement à sa construction. C'est une avancée majeure pour nos métiers et leur pratique.

Mais ces trois journées doivent aussi nous permettre de progresser vers notre objectif commun : participer à réduire la fracture sociale, à résoudre des dysfonctionnements au sein des quartiers prioritaires... Si nous arrivons à aider nos collègues réunionnais à mieux appréhender, à mieux comprendre la communauté mahoraise installée à la Réunion dans les quartiers prioritaires, nous aurons démontré l'intérêt de ce réseau.



Introduction de

Anziza Moustoifa

Présidente du centre de ressources de Mayotte

Membre du conseil économique et social de Mayotte

Être moteur d'une insertion réussie

Ce qui nous réunit revêt un caractère fondamental : comment prenons-nous en charge les publics en difficulté, comment soutenir l'intervention des collectivités publiques dans les quartiers difficiles ?

Travailler avec l'humain n'est pas commun. Cela demande encore plus de rigueur, d'échange, de concertation, de questionnements et de remises en question, d'analyse des pratiques et de leur efficacité. Tous les acteurs de la politique de la ville agissent dans le même cadre réglementaire, ce qui donne à nos métiers son premier facteur de cohésion. À nous de l'enrichir par nos connaissances mutuelles des difficultés inhérentes à nos populations respectives, ses attentes, ses priorités pour y répondre avec efficacité et contribuer ensemble au rayonnement de ces deux îles françaises de l'Océan indien.



Présentation de

**Saïd Djanfar
Mohamed**

Adjoint au maire de
Mamoudzou

■ *La commune réunit 7 villages aux caractéristiques bien marquées. Ce sont, du nord au sud, les villages de Kawéni, Mamoudzou centre, M'tsapéré, Passamainty, Tsoundzou 1, Tsoundzou 2 et Vahibé. Mamoudzou y constitue le pôle administratif et économique principal.* ■

■ *Démographie*

▶ 1991 : 20 307 hab.

▶ 1997 : 32 733 hab.

▶ 2002 : 45 475 hab.

▶ 2007 : 53 022 hab.

▶ Densité : 1109

hab./km² (contre 500 à Mayotte)

▶ Moins de 20

ans : 50%

▶ Pop. active :

31% dont près d'1/3 sans

emploi ■

L'intégration renvoie aux bases de la politique de la ville : la cohésion et l'égalité des chances

C'est-à-dire l'harmonie au sein d'une population qui n'a pas forcément les mêmes cultures, les mêmes valeurs, les mêmes codes, la même histoire.

En pratique, il conviendrait plutôt de parler d'insertion des mahorais dans le tissu économique réunionnais et je vous soumets ces deux interrogations :

- Comment ouvrir plus grand la société réunionnaise au mahorais pour que ceux-ci puissent y prendre part et s'y construire un avenir ?
- La culture doit elle être considérée comme un frein ou, au contraire, un élément moteur de l'intégration sociale ?

Voilà deux questions essentielles à mes yeux et qui méritent d'occuper une partie de nos travaux durant ce séminaire.

De la pluralité à la cohésion

Située sur un espace d'environ 1660 ha (le plus petit de l'île), la ville du Port est née il y a seulement 115 ans avec le creusement du port régional sur un espace quasi désertique. Ce n'était alors que quelques cases en paille pour la main d'œuvre nécessaire aux travaux et aux premières activités portuaires. Cette main d'œuvre était très cosmopolite et très pauvre.

Quelqu'un disait : nous sommes tous les émigrés de quelqu'un... jusqu'à ce qu'un autre arrive

Aujourd'hui la population est de 40.000 habitants, dont 60% réside en logement social.

La ville représente un bassin d'emploi très important (plus de 400 ha en zones d'activité soit 25% de son territoire) avec cette contradiction : une offre forte mais un faible taux d'emploi des portoïses par inadéquation de leurs qualifications.

Depuis une trentaine d'années, la commune s'est dotée d'un projet de ville qui s'appuie sur l'absolue nécessité de gérer simultanément développement urbain et cohésion sociale : développement et diversification des activités, accroissement des établissements d'enseignement, de formation professionnelle et de santé, requalification de l'habitat ancien et mixité résidentielle (1 opération ANRU et 5 RHI en cours) sans oublier une politique culturelle affirmée et l'exigence d'un cadre de vie harmonieux (150 ha d'espaces verts communaux).

Dans les quartiers du Port, plusieurs familles d'origine mahoraise cohabitent avec les réunionnaises. Ainsi sur les 4 dernières RHI, elles représentent 20% de la population relogée.



Présentation de

**Jean Luc
Caro**

Directeur général
des services de la
ville du Port

■ Démographie

▶ 1990 : 34 692 hab.

▶ 1999 : 38 412 hab.

▶ 2006 : 38 148 hab.

▶ Densité : 2303

hab./km² (contre 323 à la

Réunion) ▶ Moins de 25

ans : 50% ▶ Pop. active :

66% dont près de 2/3

sans emploi ■

Cohabitation sous-entend juxtaposé. Or le souci de l'élu n'est pas la juxtaposition, mais le mieux vivre ensemble

Tous les enfants sont accueillis par les établissements scolaires du quartier où ils habitent, quels que soient le statut social de leur famille ou leur origine.

De même pour réussir une opération de résorption de l'habitat insalubre (RHI), nous prenons en compte toute la population présente sur le périmètre pour trouver avec chacune la meilleure solution de relogement, de restructuration ou de réhabilitation.

Les élus du Port veulent renforcer la cohésion sociale sur l'ensemble de la commune et avec l'ensemble de la population. Pour y parvenir ils doivent intégrer et surmonter plusieurs difficultés que ce soit en termes de moyens mobilisables, de gestion budgétaire, de pratiques culturelles, de rythme calendaire...

En raison de l'importance de la communauté mahoraise présente, des ressources adaptées ont été mises en place et se sont avérées très positives, en particulier :

- le recrutement de 2 médiateurs d'origine mahoraise qui travaillent avec les nouveaux arrivants et avec les chefs de projet des quartiers prioritaires,
- la représentativité du conseil municipal qui comprend 1 adjoint d'origine mahoraise, par ailleurs ancien directeur d'école.

Je ne voudrais pas qu'on considère mes propos comme « voila ce qu'il faut faire » ; c'est une ville qui a sa réalité, son environnement sociologique, qui évolue ; c'est une équipe municipale qui essaie d'amener sa contribution, année après année, à un phénomène important de cohabitation communautaire...



TÉMOIGNER, COMPRENDRE, PERCEVOIR

Cohabitation, intégration...



La Réunion, histoires vécues...

film réalisé par les chefs de projet de Mayotte en novembre 2009

■ L'habit traditionnel féminin se compose d'un haut à manches courtes ou longues et du salouva. Celui-ci est en deux morceaux, de même motif : l'un sert de robe, noué au-dessus de la poitrine, l'autre se porte sur la tête ou l'épaule, c'est le kishali. Les femmes arborent régulièrement des masques de beauté, m'sindzano, obtenus à partir d'une pâte de bois de santal. Épais et clair, ce masque est d'abord esthétique, mais protège aussi du soleil et purifie la peau. ■

■ Ma mère est partie à la Réunion pour chercher une vie meilleure. Au début, difficile pour elle car elle a amené ses coutumes...

- À l'époque, ma mère s'habillait souvent comme si elle était à Mayotte, avec son salouva. C'était comme une enveloppe...

- Peut-être que le réunionnais voit en cette femme, une femme délaissée par sa famille de Mayotte...

- La société mahoraise est fondée sur quatre filiations : la communauté, la spiritualité, la nationalité, la localité (le village d'origine)...

- Moi je ne comprends pas le créole, ma mère ne savait pas parler le français, ne parle que le mahorais, donc pour faire ses démarches, obligée d'amener un des enfants pour traduire le shimaoré en créole, en français...

- Pour eux, on est tous pareils, tous comoriens...

- Moi je suis fière d'être comorienne, mais je suis aussi mahoraise, j'ai une identité, je me dis « je suis française donc à la Réunion je suis chez moi car la Réunion est une île française », mais j'ai l'impression qu'il fallait donner plus aux gens pour dire que je suis aussi chez moi...

- Au départ c'était un peu compliqué, les enseignants voulaient que je redouble sous prétexte que je venais d'un milieu où on ne pratiquait pas suffisamment la langue française...

- En grandissant, je me suis dit qu'il ne fallait pas que je me renferme ; si on n'a pas le minimum de savoir sur l'endroit où on va, on va directement à l'échec...
- L'intégration est plus facile pour les jeunes car il n'y a pas trop de différence entre une réunionnaise et moi...
- L'intégration se fait aussi par la réussite. Au départ on a toujours quelque chose à prouver vis-à-vis de soi et des autres. C'est bénéfique dans le sens où on s'intéresse pour ce que vous êtes et non pas pour le pays d'où vous venez...



www.zinfos974.com

Immersion dans le quartier CUCS du Bas-de-la-Rivière à St-Denis...

Fin novembre, Soula Madi, chef de projet CUCS à Tsingoni, est accueilli par Sylvie Lebon, chef de projet du quartier du Bas-de-la Rivière.

Durant dix jours d'immersion, ils observent, apprécient, qualifient l'intégration de la population d'origine mahoraise dans le quartier, rencontrent les habitants, les chefs d'établissement scolaires, interrogent les commerçants et les responsables de service de proximité, tel que le cyberbase...

En guise d'introduction aux futurs travaux du séminaire, ils livrent leurs réflexions, leurs ressentis aux élus, référents et chefs de projet présents :

▬ Les habitants sont fiers de leur quartier car il a toujours été un lieu d'accueil.

- Tout le Bas-de la-Rivière savait que j'étais là ! On venait vers moi, on me montrait du doigt. En me demandant, en shimaoré ou en créole, pourquoi j'étais là.

- Une catégorie de mahorais est très bien intégrée, possède un commerce ou une entreprise... Mais les réunionnais ne font pas la différence entre comoriens et mahorais. Alors que nous-mêmes sommes attentifs à ces signes distinctifs.

- Mon impression, c'est que les choses sont plus difficiles aujourd'hui qu'hier, à la Réunion, pour les mahorais - mais c'est aussi le cas pour les réunionnais eux-mêmes... Peut-être parce que les mahorais sont plus nombreux qu'avant, qu'ils habitent souvent dans les quartiers sociaux, là où tout le monde se croise chaque jour, qu'ils y vivent de façon communautaire... En venant à la Réunion, les jeunes savent qu'ils vont devoir se battre pour faire leur place et s'y préparent d'avance, se mettent en bande. Et ceux qui retournent à Mayotte, s'en servent pour acquérir un prestige et reproduisent le même schéma.

- Un fait nous a été rapporté : des râlés-poussés, des altercations assez fortes entre groupes de filles exclusivement d'origine mahoraise.

- Des dérapages aussi dans l'enceinte des écoles mais l'équipe éducative ne semble pas disposer des moyens et des connaissances nécessaires pour y remédier.

Témoignage de

Soula Madi

Chef de projet
à Tsingoni

Sylvie Lebon

Chef de projet
à St-Denis

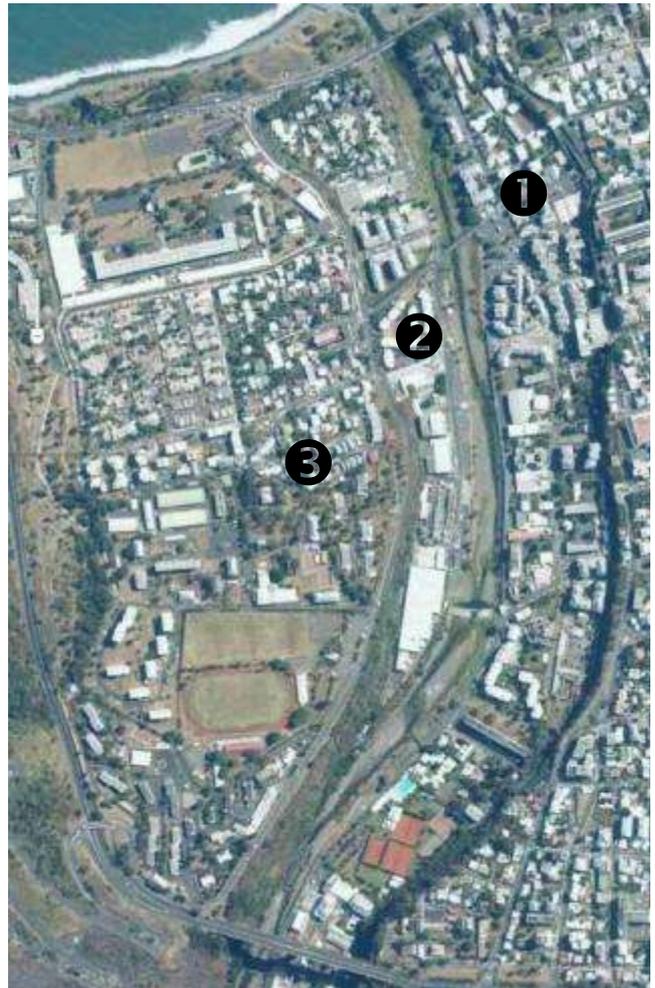
- Globalement, les enfants s'acceptent et jouent ensemble facilement. Par contre, les parents réunionnais ne comprennent pas que les parents mahorais laissent leurs enfants dans la rue jusque tard le soir. Même les services sociaux s'en inquiètent. À Mayotte, c'est la communauté qui veille. Les enfants sont toujours sous le regard d'un adulte mais pas nécessairement de ses parents.

- On a croisé plusieurs jeunes qui portaient un tee-shirt 974 et d'autres 976... revendication identitaire ou culturelle ? En tout cas ça ne gêne personne, ça fait partie du paysage de la rue.

Ce quartier du chef-lieu comprend trois secteurs séparés par la rivière Saint Denis et le chemin départemental 41.

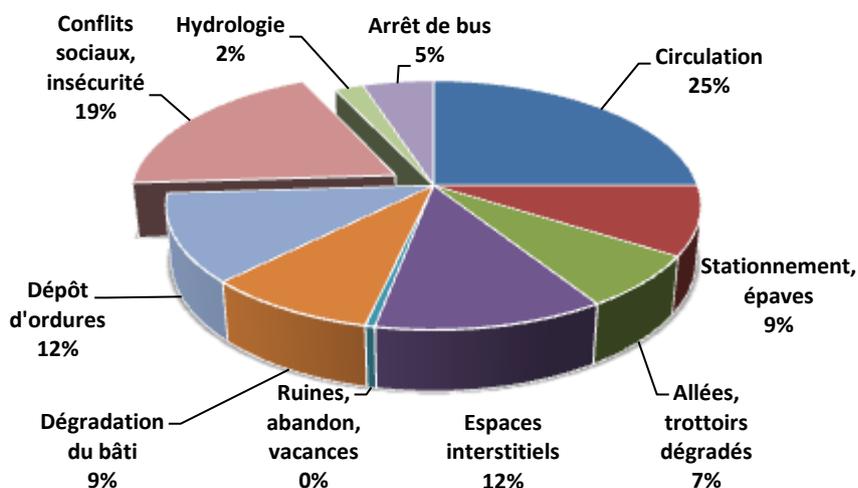
- ① *La rive droite,*
en contrebas de la falaise que coiffe le début du centre-ville et la mairie de Saint-Denis. Cette partie du quartier a fait l'objet de nombreuses opérations collectives de logements sociaux ou privés et d'une requalification de la rue centrale comme espace public de quartier.
- ② *La rive gauche,*
sous le CD 41, et plus hétérogène. Le long de la rivière de l'habitat collectif puis une zone industrielle et enfin le quartier pavillonnaire de la Colline pris entre la falaise et le lit de la rivière.
- ③ *Au dessus du CD41,*
le secteur de Petite-Île comprenant la mairie annexe, plusieurs groupes d'habitats collectifs sociaux et une zone d'habitat individuel dense en RHI.

Une démarche GUP (gestion urbaine de proximité) a été initiée dans ce quartier en novembre 2009 (mission confiée par l'ACSé au BET Chorus).



Extrait du rapport de diagnostic GUP établi par Chorus (janvier 2010)

Répartition des observations émises par les participants au diagnostic en marchant :



www.ipreunion.com

■ 20 octobre 2009 ►
Les quartiers du Bas de la rivière, la Petite-Île et la Colline, sont désormais reliés par une passerelle piétonne qui enjambe la rivière Saint-Denis. L'ouvrage d'art d'une cinquantaine de mètres, de bois et d'arcs de cercles en fer, facilite le passage entre la rive droite, vers le centre-ville, et la rive gauche du Bas de la rivière. ■

Statistiquement, les problèmes liés à la circulation représentent un quart des remarques annotées lors de la visite de terrain. Ces problèmes concernent surtout une sécurisation de sites, tels que les écoles, les places, les abords de résidences, les intersections, les connexions avec des voies piétonnes.

Les problèmes de conflits sociaux sont ensuite les plus évoqués, soit pour des raisons d'incivilités au sein des résidences, soit pour les utilisations détournées des espaces interstitiels, qui sont d'ailleurs le 3ème volet des dysfonctionnements les plus cités sur le quartier, avec les dépôts d'ordures.

Le sentiment d'insécurité, fort pour 50% des participants, est à relier avec celui d'un manque de médiateurs sur le secteur, idée qui est partagée par 50% des participants également.

Cette catégorie renvoie plus largement à la thématique sociale de proximité présente ou absente.

Plusieurs types d'actions peuvent être envisagés dans le cadre d'une gestion territorialisée partenariale, pilotée par la commune et consolidée par la participation des habitants :

- celles dites de sécurité passive réduisant les risques d'insécurité et les possibilités de dégradations,
- celles de prévention s'appuyant sur la constitution d'un réseau des acteurs opérationnels, un renforcement de l'accompagnement social et éducatif, un développement des fonctions de médiation et de régulation,
- celles de dynamique économique vers l'emploi, l'activité et les commerces de proximité.

Comment ces questions se posent sur le terrain ?

Restitution des travaux en atelier sur l'état de la cohabitation entre les populations d'origine mahoraise ou réunionnaise :

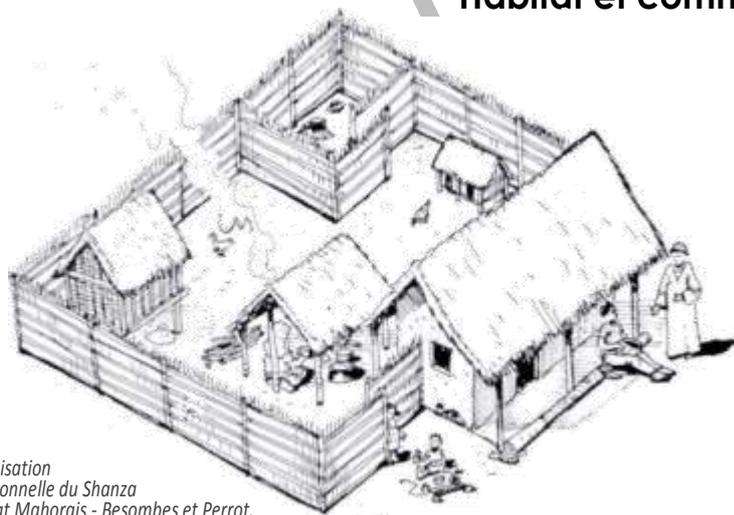
- ① *quelles difficultés dans le quartier, et en dehors (écoles, santé, administrations, commerces...)?*
- ② *quels sont les situations et évènements partagés entre les deux communautés ?*
- ③ *y a-t-il des modalités de cohabitation selon les groupes sociaux : catégories socioprofessionnelles, enfants, adolescents, adultes, mères de familles ?*
- ④ *faut-il parler de cohabitation, d'assimilation, d'identités ?*



La communauté mahoraise ne sollicite que très peu d'aide à l'extérieur, en dehors de la communauté. Les intervenants auprès de ce public doivent donc trouver une porte d'entrée leur permettant d'être reconnus comme admis à participer et à « intégrer », d'une manière ou d'une autre, le cadre communautaire.

Tout au long des échanges, deux environnements quotidiens ont dominé les propos et les témoignages : les lieux de vie familiale et les lieux de vie scolaire.

Habitat et communautés



*Organisation traditionnelle du Shanza
Habitat Mahorais - Besombes et Perrot.*

La représentation populaire de l'habitat des mahorais à la Réunion c'est une forte concentration communautaire (qui mêle d'ailleurs mahorais et comoriens) et une insalubrité des logements occupés - faute de véritable alternative pour se loger. Cela produit un double effet de ghettoïsation et de rejet qui amalgame cette image péjorative à toute la communauté, comportement très perceptible dans le voisinage immédiat.

Parmi ces voisins se trouvent souvent les propriétaires des terrains et des habitations insalubres loués aux mahorais.

Cette question du logement apparaît comme le préalable à toute démarche d'insertion et d'intégration, condition qui suppose des moyens institutionnels appropriés et interpelle notamment la CAF et les bailleurs sociaux.

La première réponse apportée est souvent celle d'une action partenariale de résorption de l'habitat insalubre (RHI)... Mais parfois, le clivage communautaire et une ghettoïsation réapparaissent : les mahorais habitent les arrières d'immeubles, les autres communautés se partagent le côté rue plus valorisant.



www.malango-mayotte.fr

■ La société traditionnelle mahoraise est de type matriarcal : l'épouse a autorité, c'est elle qui protège le mari et le foyer. Elle peut également chasser son époux en cas de déchéance familiale constatée par la communauté villageoise. La femme a un rôle déterminant dans l'économie, la politique et la vie associative. ■

Vouloir retrouver et vivre avec sa communauté d'origine est un besoin naturel quand on est « étranger », surtout quand la solidarité communautaire constitue le premier expédient accessible. C'est un phénomène qui se constate dans d'autres communautés déracinées : on se regroupe par immeubles, par quartiers, par ville que ce soit entre mahorais à la Réunion ou entre réunionnais en métropole.

La communauté est une cellule ressource forte pour toute personne d'une culture « étrangère ». Le travail d'insertion et d'intégration à mener dans les quartiers n'est pas de lutter contre ce besoin communautaire mais d'aider la communauté à s'ouvrir sur les autres composantes de la société réunionnaise en multipliant les opportunités de rencontres, d'échanges, de partages, d'actions communes. On peut commencer par s'appuyer sur les lieux institutionnels usuels : l'école, la poste, le dispensaire...

Langage et scolarisation



www.malango-mayotte.fr

A titre d'exemple, la moitié des enfants accompagnés par l'équipe de réussite éducative du quartier de Terre-Sainte, à Saint-Pierre, est d'origine mahoraise. Le travail mené par l'équipe s'appuie sur une idée centrale : la connaissance, la compréhension et le respect des règles et valeurs réciproques. Ainsi, l'adhésion des enfants mahorais au programme nécessite l'adhésion préalable du *fundi* (réfèrent religieux) de la communauté.

Autre élément observé à propos des phénomènes de groupe chez les jeunes, il n'y a pas de communautarisme marquant dans le cadre scolaire. Que ce soit dans l'enceinte de l'établissement ou à l'extérieur, les groupes sont, la plupart du temps, mixés.

Pour recueillir l'adhésion d'un public cible, il est nécessaire que celui-ci connaisse le dispositif proposé et accorde sa confiance à ses acteurs. La méconnaissance constitue un frein qui s'est, par exemple, manifesté à travers l'inquiétude des mères sur la compatibilité des activités proposées avec les traditions, la religion, les valeurs de la communauté. En réciproque à cette compréhension du dispositif par le public doit s'ajouter la connaissance de celui-ci par les professionnels qui vont l'accompagner. La relation de confiance à instaurer suppose que les acteurs de terrain – adulte-relais,

animatrice de quartier, assistance de vie scolaire, associations... - puissent apparaître comme neutres envers la communauté mahoraise. La qualité d'acteur professionnel doit effacer les autres caractéristiques de la personne relais, qui n'est alors plus perçue comme homme ou femme, zoreil ou créole...

Là encore, la méconnaissance induit des freins, qui se manifestent par exemple en termes d'interlocuteur parental et de légitimité :

- peut-on contractualiser de manière efficiente avec des parents qui ne maîtrisent pas la langue d'écriture du contrat ?
- sommes-nous sûrs de nous adresser au responsable légal de l'enfant et non à un tiers choisi pour sa maîtrise de la langue française ?

La personne relais et le lien de confiance qu'elle peut établir avec les parents se révèlent d'autant plus nécessaires que l'enfant lui-même, par sa maîtrise de la langue française souvent supérieure à celle de ses parents, est conduit à se substituer à eux dans le dialogue avec les tiers. La préservation d'une relation parentale directe permet de réaffirmer et de contextualiser l'autorité parentale.

La communauté mahoraise se transforme. Les jeunes grandissent en conjuguant les deux cultures de façon variable selon les individus, leur milieu familial et leur mobilité : père resté à Mayotte, retour de l'enfant à Mayotte, arrivée d'autres membres de la famille à prendre en charge. Cette déliquescence des repères entraîne souvent échec scolaire, absence d'autorité reconnue, délinquance... que ce soit à la Réunion ou à Mayotte après un retour éventuel.



Enfants autour du fundi - www.gralon.net

Quelques propositions :

- Mettre en place une préparation depuis Mayotte : s'appuyer sur les structures existantes, exercer une mission déléguée auprès des Missions Locales, de l'Agence de l'outre-mer pour la mobilité (LADOM, ex ANT), du Centre régional d'information jeunesse (CRIJ), des points d'information jeunesse (PIJ)...

Et prévoir un accompagnement à l'arrivée à la Réunion, avec la Délégation de Mayotte,

- Dès lors, pourquoi ne pas créer une structure d'accompagnement à la mobilité présente dans les deux territoires ?
- Développer l'alphabétisation des parents, en s'appuyant sur des personnes légitimées par le groupe telles que le *fundi*,
- Valoriser lors d'événements, le savoir faire des parents en initiant des moments d'échanges intercommunautaires,

Animation par les
délégués du préfet

**Pierre
Bonnet-
Dupeyron**

Mayotte

**Richard
Kessori**

Réunion Est

**Dominique
Pausé**

Réunion Nord

**Mathieu
Saling**

Réunion Sud et Ouest

- Saisir toute opportunité pour développer ces rencontres et ces échanges fréquemment et durablement,
- Intégrer des acteurs mahorais dans les équipes de terrain pour mieux appréhender les réalités, et jouer le rôle de médiateur,
- Développer les cours d'éducation civique sous toute forme et dans tout contexte, notamment au sein des écoles communautaires,
- Renforcer les réseaux en identifiant des partenaires privilégiés (professionnels, associations, particuliers...) et en les référant dans un annuaire accessible à tous : coordonnées, domaines et lieux d'intervention, type de prestation proposée, publics, tarifs...
- Travailler sur l'histoire des communautés - toutes et avec toutes,
- Valoriser les points communs plutôt que parler en permanence des différences,
- Favoriser les échanges interprofessionnels entre Mayotte et la Réunion entre les acteurs de la politique de la ville et avec leurs partenaires principaux,
- Associer davantage les bénéficiaires à toutes les étapes de l'action, en plaçant l'individu au centre de la démarche et privilégier « *ce qui est fait pour le peuple avec le peuple* »
selon Thomas Sankara, premier président de la République du Burkina.

Le français est la langue officielle à Mayotte, mais d'autres dialectes coexistent. Le shimaoré (langue bantoue) est le principal : il est parlé à Mayotte par 72% de la population et aux Comores. Le kibushi, originaire de Madagascar, est encore utilisé pour les échanges avec les malgaches. Le reste de la population pratique d'autres variétés linguistiques telles que le grand-comorien ou shingazidja, le mahorais dit shimwali de Mohéli ou l'anjouanais ou shindzuani d'Anjouan...

Devenir français implique de parler français. Mais la population est aussi confrontée à un fort taux d'illettrisme, dû en grande partie à la maîtrise de l'alphabet latin par opposition à l'alphabet arabe qui est enseigné dès le plus jeune âge dans les écoles coraniques (madrassa ou médersas).

"Contrairement aux autres départements nous ne disposons pas de chiffres précis concernant l'illettrisme. L'INSEE doit travailler sur le sujet mais ne sera pas en mesure de sortir des chiffres avant 2014. En attendant, notre seul indicateur est le chiffre issu de la journée d'appel pour la préparation à la défense (JAPD), qui pour 2009 compte 73% de jeunes ayant de grandes difficultés à la lecture et l'écriture."
Hubert Derache, Préfet de Mayotte (octobre 2010)



Croyez-vous au choc des cultures ?



Attila Cheyssial a travaillé sur des situations d'habitat social difficiles ou urgentes

dès 1978 à Mayotte et, depuis 1992, à la Réunion. Face aux réalités, grâce à des rencontres composites, sa vision a évolué vers un esprit critique de son métier, une certaine tolérance des valeurs, un respect du client et de sa notion du progrès. Il a tenu à préciser ce qui, à ses yeux, est ainsi devenu essentiel, et à nous mettre en garde contre l'usage abusif de certains mots ou comportements.

Le racisme

Je ne crois pas au racisme entre la Réunion, Mayotte, les Comores... C'est un terme inapproprié. J'ai travaillé dans beaucoup de pays et partout on n'aime pas les étrangers. Et partout, aujourd'hui comme hier, on a essayé de mettre en place des institutions pour résoudre ce problème, pour pallier à une situation qui est effectivement grave, d'autant plus qu'elle renferme des faits cachés dont on ne parle pas.

Commercer avec des étrangers « qu'on n'aime pas », cela s'appelle l'hospitalité - du latin hostis qui désigne à la fois l'étranger, l'ennemi, le rival. L'hospitalité est une règle qu'on établit pour dialoguer, négocier, échanger avec des gens qu'on considère comme ennemis parce qu'ils ne sont pas comme nous.

Alors réservons le racisme à d'autres comportements sociaux plus graves.

L'intégration

Quand j'entends intégration, je crois entendre désintégration. Désintégration de celui qui arrive ; l'autre ne change pas. En cuisine chaque ingrédient ajouté modifie et enrichit la saveur du plat. Dans une société, c'est la même chose : quand on intègre une nouvelle composante cela change le goût de la soupe et profite à tous !

Les flux migratoires

Ça existe et ça a toujours existé. C'est même comme cela que les pays et les nations se sont créés, se sont développés, se sont enrichis.

Flux migratoire entre Mayotte et la Réunion, entre les Comores et Mayotte où le problème est plus important, flux migratoires qui marquent en Métropole les quartiers difficiles...

Faut-il mettre des murs pour tenter de les contrôler ou faut-il essayer de comprendre le phénomène, les raisons qui l'engendrent, ce que

Témoignage de

Attila Cheyssial

Architecte et. docteur en sociologie urbaine
Mayotte et Réunion

HARAPPA
Villes, Paysages et Sociétés

cela révèle. Les flux migratoires ne sont pas quelque chose qu'on peut simplement regarder passer devant sa porte !

Est-ce que les flux migratoires qui viennent des Comores sont une honte ? Moi, je ne crois pas. Je pense qu'au-delà de toute considération cela représente un apport formidable qu'il faut accepter, comprendre, que nous devons accompagner - surtout au départ, ce que nous ne faisons pas. Et puis les Comores appartiennent aussi à notre propre histoire, à celle de Mayotte et à celle de la Réunion, à notre identité commune dans l'Océan indien.

La clandestinité

Etre en situation irrégulière... Pendant très longtemps, quand j'étais à Mayotte, environ 15 ans, on ne disait jamais clandestin. On disait il y a des anjouanais, des comoriens qui arrivent ; aujourd'hui on les appelle des clandestins. Et demain dira-t-on d'untel qu'il est « fils de clandestin » comme si clandestin était un statut social ?

On en parle de tous côtés, des personnes et des pratiques. Appliquée aux personnes, c'est péjoratif et honteux. Et des pratiques clandestines, à la Réunion, il y en a de la part de la population mahoraise ou comorienne. C'est normal : une communauté immigrante commence par réutiliser ses propres pratiques, clandestines ou non, car elle a des besoins immédiats. Pour survivre, s'organiser, devenir en capacité de recourir aux pratiques de la région d'accueil. Par contre il existe une autre clandestinité, pernicieuse, qui fait que la loi n'est pas appliquée à certains groupes.

En faisant usage de la qualification de clandestin, on est en train de rétablir des exceptions à nos lois et à nos droits républicains.

L'identité et l'identitaire

Vide identitaire, refus identitaire, besoin identitaire, qu'est-ce que l'identité ? Vaste sujet...

La seule identité à laquelle je crois c'est celle de nos lois. Mais si on commence à remettre en question la liberté des autres, de s'habiller comme les siens, y compris la burka, cela pose le problème de notre propre liberté et des lois écrites pour la défendre.

Si notre pays présente un intérêt c'est à travers son système de lois et de ses libertés, liberté de penser, de croire, de construire des minarets, des églises, liberté d'accepter l'autre - ou de ne pas l'accepter mais c'est un autre problème. S'il faut des lois pour savoir vivre ensemble, nous risquons de rentrer insidieusement dans des pratiques d'exclusion.

Un vrai débat politique

Les hommes et les femmes mahorais : c'est un vrai débat sur le plan

■ La possibilité de contracter des unions polygames, souvent imposées aux femmes, est désormais supprimée à Mayotte, mais les situations en cours pourront subsister. L'âge auquel les jeunes filles pourront se marier va passer de 16 à 18 ans, et la répudiation sera interdite. Est également supprimée également la justice des cadis (juges musulmans nommés par l'administration). Leur rôle sera recentré sur des fonctions de médiation sociale – Ministère chargé de l'outre-mer. ■

politique. À Mayotte, elles se sont battues pour l'indépendance de Mayotte et sont toujours présentes. Elles ont su progresser dans leur vision sociale et dans leur vision politique. À y regarder de plus près, elles ont pour l'avenir de leur région ce vrai sens politique qui conjugue histoire, culture et départementalisation.

L'identité est le caractère de ce qui demeure identique à soi-même. Elle est ce qui caractérise, distingue, confère individualité et singularité. Mais elle a plusieurs dimensions, elle est plurielle : il n'existe pas une identité mais des identités, et celles-ci doivent être combinées pour permettre la perception globale d'un individu.

- L'identité personnelle renvoie l'individu à son individualité, aux caractéristiques qui le rendent unique. Juridiquement, l'identité est inscrite dans l'état civil et est garantie par l'État. Il s'agit de l'ensemble des éléments de fait et de droit qui permettent de spécifier l'individu de manière unique.
- L'identité sociale, elle, se réfère aux statuts que l'individu partage avec les autres membres de ses groupes d'appartenance.
- L'identité culturelle, très souvent confondue avec l'identité sociale, est l'adhésion plus ou moins complète d'un individu aux normes et valeurs d'une culture.

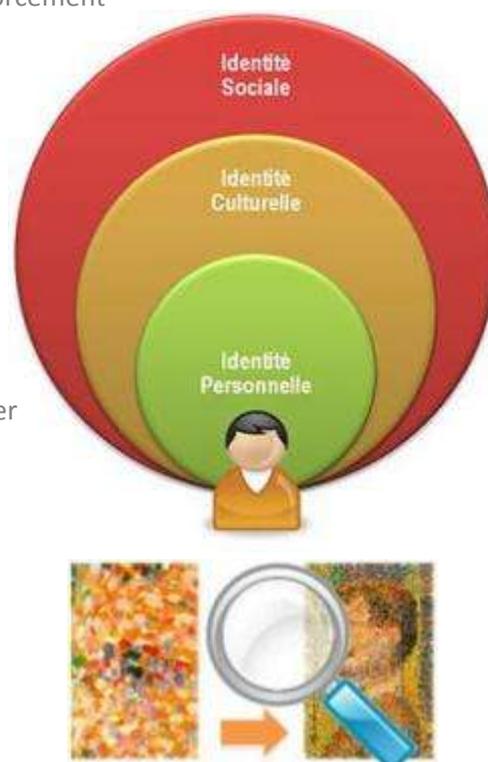
Un individu, en tant qu'être social, ne peut construire son identité sans tenir compte de l'univers social et culturel dans lequel il évolue. L'identité n'est pas un produit figé ou fini, mais un processus en perpétuelle évolution, un portrait par petites touches à la manière des peintres pointillistes. De manière unitaire, aucune des traces n'est réellement significative. Mais le tableau général, lui, représente le sujet dans son ensemble. À la vue de tous et pas forcément sous un angle souhaité...

En résumé, qu'elle soit personnelle, sociale ou culturelle, l'identité est marquée par trois attributs fondamentaux :

- 1 Elle est ce qui rend semblable à soi et différent des autres,
- 2 Elle possède un noyau central de valeurs difficilement remplaçables, qui représente la liaison essentielle entre l'individu et le reste du monde,
- 3 Elle est un système évolutif, dont le trait particulier est d'être à la fois processus et structure.

Philippe Buschini

Société LB associés, managing de croissance



Ouvrez nous vos portes !

À la Réunion, la majeure partie de la population venue des Comores, de Mayotte ou de Madagascar est socialement peu intégrée. Par contre, pour se loger, si tous souhaitent se rapprocher de sa communauté, on constate que chacun va là où il trouve de la place. Dans ces *bidonvilles* on rencontre trois typologies de mahorais :

- des femmes seules avec ou sans enfants, sans revenus, sans point d'ancrage local et avec peu de lien avec leur famille à Mayotte,
- des familles qui se sont déplacées ensemble ou petit à petit, et qui connaissent des difficultés d'adaptation aux modes de vie à la Réunion, par exemple la typologie et la conception de l'habitat,
- des familles installées depuis longtemps, qui comptent souvent des enfants nés à la Réunion et qui ne connaissent pas Mayotte.

Si la solidarité communautaire existe, elle a peu de moyens pour aider à une intégration durable :

- l'accès à l'acquisition foncière - avec un ancrage durable - est difficile,
- la communauté dispose de peu de ressources,
- son réseau de connaissance est limité,
- les mahorais et les réunionnais vont peu l'un vers l'autre ; les contacts se limitent souvent à la fréquentation des services publics.

La femme « immigrée » a plus de difficultés que l'homme à trouver un emploi ; elle a peu de formation, de diplôme

Elle ne peut accumuler qu'une expérience limitée et les emplois proposés sont la plupart du temps précaires. C'est encore plus difficile pour les femmes de plus de 30 ans qui n'ont souvent qu'un court cursus scolaire.

Grâce au financement de l'État (DRASS, ACSé, DTEFP...), du Conseil régional et de l'Europe (FSE), **ftm** (Finaliser Transmettre Mobiliser) a mis en place une plate forme d'accès à l'emploi pour les femmes. L'objectif : former 120 femmes par an avec un débouché effectif vers l'insertion ou l'emploi pour au moins la moitié d'entre elles.

Le public accueilli par **ftm** comprend une majorité de mahoraises (40%) mais également 30% de comoriennes et de malgaches, et 30% de réunionnaises. La formation est centrée exclusivement sur la recherche d'un emploi : savoir prospecter, se mettre en conditions d'employabilité, prendre conscience de ses capacités, se présenter à l'entretien, gérer la demande et y répondre...



Témoignages de

Filippo Ferrari

Directeur de **ftm**

et de...



Ces femmes n'arrivent pas chez nous par hasard. Leurs parcours sont difficiles, très difficiles pour la plupart, parfois inimaginables...



Toutes leurs histoires sont différentes mais toutes se retrouvent sur un point : la volonté de s'insérer professionnellement, d'être indépendante, d'exister à part entière. Toutes connaissent l'accumulation des obstacles liés au manque de diplôme, d'expérience professionnelle, de relations hors de la communauté, des difficultés à s'ancrer socialement, à avoir une vie « normale »... avec le risque d'un sentiment d'échec, d'impuissance, d'un repli sur soi.

Il y a Fatima qui a 24 ans et vit à la Réunion depuis 5 ans. Elle n'a que des amis réunionnais. Les mahorais l'ignorent. Il y a aussi...



// J'ai 23 ans. Bien qu'à la Réunion depuis l'âge d'un an, je me sens plutôt mahoraise. Aujourd'hui, je vis dans un bidonville de la Rivière des Galets. Nous sommes 14 à habiter sous le même toit de têtes récupérées : mes parents, mes sœurs, mes frères, mais aussi mes neveux et mes cousins. Je n'ai pas de diplôme ; n'ai jamais pu travailler, pourtant j'ai déjà fait de nombreux stages...



// J'ai 24 ans. Je suis venue à la Réunion en octobre 2008, avec ma petite fille qui avait alors 2 mois. À Mayotte j'ai suivi une formation professionnelle, avec une expérience dans une entreprise mahoraise. Aujourd'hui, j'habite toujours seule avec ma fille dans un appartement mais je ne trouve pas d'emploi et ce n'est pas faute de chercher. Mes seules ressources proviennent de l'aide du service social. Bientôt ma fille va entrer en maternelle...



// Je suis revenue à la Réunion il y a 7 mois. J'y étais déjà venue pour passer mon bac puis j'étais partie en métropole, pour décrocher un diplôme. Trop seule, trop loin, trop différent... Déprimée, je suis revenue à Mayotte, chez ma grand-mère, et maintenant je vis à la Réunion avec mes parents... Aujourd'hui je recherche un emploi, j'ai suivi un stage. Je n'ai pas d'amies réunionnaises, seulement des malgaches et des mahoraises. Il y a aussi que je ne sais pas parler créole, seulement le mahorais et le français...

Ouvrez-nous vos portes car c'est en travaillant avec vous, en nous écoutant, que vous apprendrez à nous connaître. Faites-le et on avancera !

Vous avez dit : les mahorais vont là où il y a de la place...

F.Ferrari - En 2007 et 2008, nous avons étudié les circuits d'installation des mahorais, par une enquête à leur arrivée à l'aéroport. Ils ont toujours un numéro de téléphone ou quelqu'un qui les attend. Ils s'installent plutôt vers Saint-André, à Saint-Louis et au Port. Dans ces villes il existe déjà une forte communauté mahoraise et un réseau d'entraide.

Vous avez parlé de femmes seules, de rupture affective, de rupture tout court avec leurs proches à Mayotte...

F.Ferrari - Certaines femmes viennent à **ftm** et nous racontent leur histoire. Certaines ont été éloignées par leur mère qui avait un nouveau compagnon et qui trouvait sa « belle-fille » à son goût... D'autres ont du partir en raison de pressions et de litiges fréquents avec le grand frère.

Ces femmes arrivent seules à la Réunion, sont aidées par d'autres mahoraises qui les recueillent, leur ouvrent leurs portes. Il y a une forte solidarité entre ces femmes de milieu modeste.

Vous vous sentez plus mahoraise ou plus réunionnaise ?



J'ai pris des habitudes à la Réunion que je ne pourrais pas retrouver à Mayotte. Je ne me sens pas totalement réunionnaise mais il y a quelque chose de réunionnais en moi. Sans doute parce que j'ai grandi à la Réunion.

Les femmes de 35-50 ans avec enfants, arrivant à la Réunion, pensent à l'avenir de leurs enfants avant le leur. Quel regard pouvez-vous apporter aux acteurs de terrain pour mieux s'occuper de ces femmes et de ces enfants ?

F.Ferrari - Montez des associations, des groupes de travail entre réunionnais et mahorais, organisez des fêtes musicales, sportives... un réseau se crée au quotidien.

S.Madi - Les réseaux marchent bien à Mayotte, il faut les développer à la Réunion au sein de la communauté mahoraise et entre les mahorais et les réunionnais.

A.Maillot - La Réunion a fêté ses 60 ans de départementalisation en 2006, Mayotte ne va y accéder que prochainement. Depuis la départementalisation, une communauté réunionnaise de plus en plus nombreuse habite en Métropole et s'est petit à petit constituée en réseau d'associations. Même si ce réseau est encore peu ouvert sur les autres communautés, c'est néanmoins sur ces premiers contacts qu'il s'appuie.

Il y a même un livre « Une communauté invisible, 175.000 réunionnais en France ». Les français continuent à situer la Réunion dans les Antilles... c'est vraiment une communauté invisible... Ce que nous vivons aujourd'hui avec la communauté mahoraise, est assez semblable. Tirons la leçon de notre propre expérience.

S.Élizéon - Comme on l'a proposé, il faudrait une préparation avant le départ de Mayotte, qui permettrait d'identifier les associations et structures présentes à la Réunion. Ce serait un bon début.

Vous aviez l'espoir de trouver une vie meilleure à la Réunion. Ne serait-il pas mieux pour vous de rentrer à Mayotte ?

...vous seriez avec votre famille, vous connaissez, vous reconstruiriez un réseau.



Avant de venir ici, j'ai déposé environ 50 curriculum-vitae à Mayotte, sans résultats. Qu'est ce qu'il fallait que je fasse ? Partir pour essayer ailleurs ? C'est ce qui m'a poussé à tenter ma chance à la Réunion. Vous dites que maintenant ce serait mieux de rentrer à Mayotte ? J'ai 4 mois d'expérience professionnelle ici, j'ai fait plusieurs stages à Mayotte, j'y ai eu des diplômes... Demain si j'y retourne, vous me garanzissez un emploi ?

J'ai souvent envisagé de repartir... Mais je voudrais interpeller les représentants de la Réunion et ceux de Mayotte qui sont dans la salle. Je voudrais que vous arrêtez l'égoïsme du style « je prends un téléphone car je connais sa famille ». Arrêtez de pistonner, l'influence du pistonnage est réelle. Moi je ne connais personne de haut placé. Ni à la Réunion ni à Mayotte...

Ouvrez-nous vos portes ! C'est en travaillant avec vous, en nous écoutant, que vous apprendrez à nous connaître ; arrêtez de dire « je prends un téléphone ».

Ouvrez-nous vos portes s'il vous plaît...

Que vous soyez réunionnais ou mahorais ; faites-le et vous verrez, on avancera !

Créée en mars 2000, l'entreprise **ftm** fonde son développement sur la volonté de réaliser l'égalité entre homme et femme pour l'accès à l'emploi, à la formation, à la promotion professionnelle et aux conditions de travail :

- le projet intitulé FLO8, dans le cadre du programme opérationnel 2007-2013, dont l'objectif annuel est de former 120 femmes, en visant l'insertion d'au moins 50%.
- la mise en place des mesures d'Appui social individualisé (ASI), en partenariat avec la DRASS et Proxima, pour les personnes des diverses régions de l'Océan indien.
- la distribution de plus de 10 000 *chéquiers* pour les personnes en situation d'handicap physique et mental, pour le compte du Conseil général.
- l'édition de l'ouvrage « *Sarira F* », recueil d'histoires de vie des femmes de l'Océan indien. <http://mkt-run.com/SARIRA/index.html>



La culture, frein ou moteur de l'intégration



Mayotte, entre tradition et modernité...

film réalisé par les chefs de projet de Mayotte en novembre 2009

Il faut dire cela aux réunionnais, eux qui globalisent en disant « band' comor » ; il faut qu'ils sachent qu'au sein de l'archipel il y a une grande variété historique qui confère aux mahorais un statut particulier. Il y a une diversité et une hiérarchie des valeurs à l'intérieur de l'espace des Comores qu'il faut comprendre si on veut comprendre Mayotte et les mahorais...

- Que ce soit à Mayotte ou en dehors, on continue à fonctionner pareil...

- Les interdits et les permissions, tout se structure là-dessus. Avant, jusqu'à une loi récente, tous les conflits d'usage se réglait devant le cadi. C'est le guide spirituel pour la religion et c'est surtout un juge...

- À Mayotte un enfant c'est celui de tout le monde il peut sillonner dans les rues, tout le monde a un droit de regard sur l'enfant, la société mahoraise c'est une grande famille alors que la société occidentale est régie sur la famille nucléaire...

- Les jeunes et les mamans préfèrent être sur les vérandas que de se retrouver autour d'une table ou devant la télé...

- Si nous comparons l'habitat mahorais à la Réunion à celui de Mayotte, il y a beaucoup de similitudes. Il ne faudrait pas s'étonner que le mahorais habite dans des cases en tôle : cela leur suffit car on vit plus dans l'espace public que dans l'espace privé et l'espace privé appartient à tout le monde...

- Venant de métropole (m'zoungou) ce qui m'a le plus frappé c'est, quand on a un arbre fruitier sur sa propriété, un manguier par exemple, on a des gamins qui viennent se servir et repartent ; la notion de propriété est très différente...

- Lorsque l'enfant naît on enterre le placenta et l'enterrement de ce placenta a pour objet un ancrage territorial de l'individu dans sa terre de naissance ; donc même si vous habitez ailleurs, vous vous référez toujours par rapport à votre terre de naissance, là où votre placenta est enterré...

- Il y a beaucoup de transformations chez les mahorais qui sont allés au contact de la société réunionnaise ; ils reviennent différents ; et à Mayotte des changements sont sensibles. Un exemple classique : le mahorais est très pudique ; et on voit émerger de la part des mahorais qui viennent de l'extérieur le « paraître » ; il y a même des gens vivant dans des difficultés de logement, de salaire, qui vont montrer sur le boulevard « un paraître » qui n'est pas leur identitaire !

www.malango-mayotte.fr



Culture, spiritualité, style de vie, de quoi parle-t-on ?

On pose la question sous l'angle de la culture. Je remarque que dans les deux films présentés il a beaucoup moins été question de culture que de spiritualité et de façons de vivre...

Les enseignants et chercheurs sont souvent sollicités pour éclairer les formateurs, intervenants sociaux et enseignants. Et depuis une dizaine d'années, nous travaillons sur les communautés mahoraises. On a ainsi constaté que, de part et d'autre, on reste souvent sur des représentations issues de constats simples. Pourtant, depuis quelques temps, les étudiants et les institutions qui agissent sur le terrain, commencent à comprendre et à intégrer une réalité plus nuancée, plus coutumière.

■ *La mémoire est à la base de la personnalité individuelle, comme la tradition est à la base de la personnalité collective.*
Miguel de Unamuno,
écrivain et philosophe
espagnol ■

Quand je dis continuité territoriale pour Mayotte, aujourd'hui personne n'est choqué

Ce n'était pas le cas il y a dix ans. Avant il y avait confusion totale pour le réunionnais, qu'il soit étudiant ou professionnel : le mahorais était un étranger au sens juridique de celui qui n'est pas français. Cela était dit au niveau culturel : toute personne qui n'est pas sur son territoire est un étranger, c'est-à-dire celui qui ne fait pas partie de l'environnement usuel de la vie au quotidien.

Actuellement, les étudiants et professionnels savent que le statut de Mayotte inscrit toute relation entre la Réunion et Mayotte dans le champ de la continuité territoriale.

Quelles sont les représentations que l'on a de la communauté mahoraise à la Réunion ?

Selon une enquête demandée par le Conseil général :

- les familles mahoraises seraient nombreuses et entassées,
- il y a beaucoup de femmes seules (familles localement monoparentales) qui recherchent des allocations,
- leur habitat est précaire, voire insalubre,
- le masque de beauté arboré couramment par les femmes peut en gêner certains mais ne porte pas malédiction,
- leur façon de s'habiller est folklorique,
- on ne connaît pas leur façon d'exercer l'autorité parentale. Il y a incompréhension des rôles pour le réunionnais et pour l'administration. Souvent on a à faire à des femmes mais également au grand frère ou à la personne parlant français ou à une personne étrangère jouant le rôle de médiation, cela peut



Présentation de

Masséande Allaoui

Chercheuse au laboratoire de traditions culturelles à l'université de la Réunion

■ *La polygamie n'est pas islamique, le coran allant jusqu'à déconseiller cette pratique. La polygamie est une coutume qui a existé chez presque tous les peuples, souvent pour survivre à la mortalité des femmes en couches et des enfants. En France, le mariage multiple est interdit depuis le 27 mars 1803 (article 147 du code civil) puis, en 1993, l'état de polygamie est interdit à tout résident sur le territoire. ■*



blog-trotters.over-blog.com

■ *Le banga est une habitation traditionnelle fabriquée à l'adolescence par et pour les garçons. Entre 12 et 15 ans, les garçons doivent quitter la maison familiale et construire leur propre habitation, car les maisons ne comportent qu'une ou deux pièces, et il n'est pas jugé convenable de laisser des frères et sœurs cohabiter dans une telle promiscuité. C'est devenu le symbole du passage d'un garçon à l'âge adulte. ■*

poser problème, surtout aux enseignants qui ne savent quel est le bon interlocuteur, celui qui détient la responsabilité et l'autorité légale.

- une langue incompréhensible qui n'a rien à voir avec le créole et fait penser à un dialecte africain, comme le comorien et le malgache,
- l'articulation difficile entre l'école publique et l'école coranique. Si l'une est obligatoire pour la république, l'autre est tout aussi obligatoire aux yeux de la religion. Les enseignants sont dans le désarroi, étant habituellement seuls aux côtés des parents pour l'éducation des enfants, chargés de la transmission du savoir, des codes sociaux, de la culture...

On tente trop souvent d'expliquer les questions d'intégration par la différence de culture ! Si certaines structures familiales peuvent étonner, on ne peut tout ramener à des motifs culturels. Ce sont aussi des solutions d'adaptation à un contexte urbain et social qui n'est pas celui de Mayotte.

Quand je vois des enfants mahorais dans la rue, les familles me disent « c'est l'habitude ». Je leur réponds que la rue à Saint-Denis ce n'est pas la rue d'un village de Mayotte où l'espace public est géré par la communauté... Sans parler de la construction des bangas ! Ce n'est pas le même contexte, on ne peut vivre de la même façon dans un environnement différent, urbanisé, où on peut bénéficier de l'Allocation logement si le logement correspond aux normes d'habitabilité et d'occupation décentes minimales...

À Mayotte, comme l'a souligné Attila Cheyssial, la rue est un lieu de vie encadré par la communauté. La famille comprend différents cercles : le premier centré sur les parents, les autres élargis aux autres membres de la famille voire ses proches, selon une organisation matriarcale. Mais les principes d'éducation et d'autorité sont les mêmes : pour ce qui concerne la rue, l'enfant sait qu'il doit être chez lui avant telle heure.

C'est moins une tradition culturelle qu'un mode de vie propre aux petites communautés où tout le monde se connaît, solidaire de l'autre par nécessité, où l'espace public est communautaire. D'ailleurs au-delà de la dimension physique qu'il connaissait à Mayotte, cet espace communautaire subsiste à la Réunion. Par cette parenté communautaire reconnue, il y a une intervention possible pour une meilleure compréhension et une meilleure cohabitation, mais ce n'est pas encore le cas.

Pour conclure, je pense que la dimension culture est essentielle car elle fait partie de nos identités respectives, de notre développement social, mais ses différenciations ne méritent pas

d'être stigmatisées comme source des difficultés d'intégration. Il y a d'autres difficultés qui nécessitent votre soutien, en particulier toutes celles que rencontrent les primo-arrivants.

Enfin quelques propositions que je vous livre :

- pourquoi ne pas faire de la « Maison de Mayotte » à Saint-Denis un lieu référent de la culture mahoraise avec de l'information, de la documentation, des objets exposés, des diaporamas, des films, des guides...
- de même un lieu pratique où ceux qui arrivent de Mayotte peuvent trouver de l'information utile et opérationnelle.
- une convention a été signée avec le CASNAV, pour accompagner les jeunes primo-arrivants et leur famille. Pourquoi ne pas vous renforcer mutuellement, accompagnateurs du CASNAV et chefs de projet de quartier ou thématique, en croisant votre connaissance des situations et en coordonnant vos actions...
- et puis il faut mieux faire connaître les écoles coraniques mahoraises, ne serait ce que pour mieux intégrer les diverses obligations que doit gérer un enfant mahorais.

Si nous voulons agir sur l'intégration, il ne faut pas « réduire » les communautés mais saisir et développer toute possibilité de maillage.

■ Mayotte ► 376 km²
 ► 186 452 hab. en 2008
 ► Soit une densité de 500 hab. / km² ■

■ En comparaison avec les départements les plus denses ►

Paris	21 060
Hauts-de-Seine.....	8 805
Seine-St-Denis.....	6 383
Val-de-Marne.....	5 351
Val-d'Oise.....	935
Essonne.....	668
Yvelines.....	616
Rhône.....	520
Nord.....	447
Bouches-du-Rhône....	386
Martinique.....	353
La Réunion.....	323

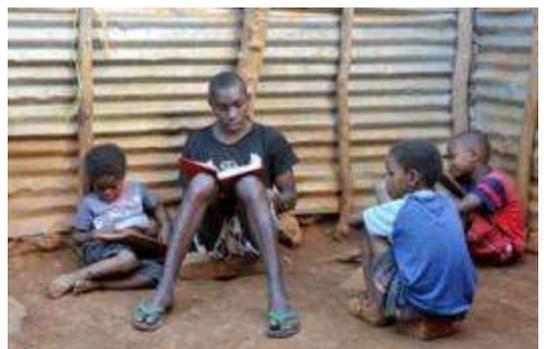
Dès le plus jeune âge par la famille puis, à partir de 7 ans à l'école coranique, l'enfant apprend les principes et rites religieux. Beaucoup de parents musulmans migrants considèrent qu'il est de leur devoir de transmettre à leurs enfants une religion dont ils sont dépositaires.

« Quand j'avais peut-être 6 ou 7 ans, ma mère m'avait inscrite à l'école coranique. Dans un premier temps, on apprenait l'alphabet en arabe, on lisait sur un livre qu'on appelait courassa ou on le recopiait sur un morceau de bois qu'on appelait anbowy. On allait à l'école coranique de 5h30 du matin jusqu'à 6h40. Le maître, le fundi, nous libérait pour aller à l'école laïque... Les samedis et les dimanches, on allait à l'école de 5h30 jusqu'à 10h. A l'école coranique, chacun lisait sa leçon à haute voix. L'après-midi, on commençait le cours de 15h jusqu'à 18h au moins. On s'asseyait par terre ou sur un morceau de bois, le siège du fundi était un peu plus haut que le nôtre et il y avait la façon de s'asseoir : on pliait les deux jambes comme les Bouddhas quand on s'asseyait, c'était le fundi qui le commandait. »

Extrait du témoignage de Mme Madi Baco recueilli par sa petite fille, à Chirongui

amidache.tripod.com/temoignages.htm

www.gralon.net



ÉLÉMENTS DE SOCIÉTÉ, BESOINS & OUTILS PARTICULIERS...

La pluralité des origines réunionnaises



Des populations en provenance et en devenir...

Recherche réalisée entre 2007 et 2008 par Emmanuel Souffrin, Jacqueline Andoche, Jean François Rebeyrotte et Laurent Hoarau -étude financée par l'ACSé

Le réunionnais d'aujourd'hui s'est ébauché à partir du séisme social qu'a représenté la période de l'engagisme et du marasme économique qui s'ensuivit durant près d'un siècle :

- l'arrivée en masse d'immigrants d'origines diverses,
- la liberté sociale et culturelle de ses nouveaux arrivants (la nourriture de base devient le riz qu'on doit importer),
- la crise économique, amplifiée par l'intérêt de la France qui se détourne au profit de la nouvelle colonie, Madagascar (1896).



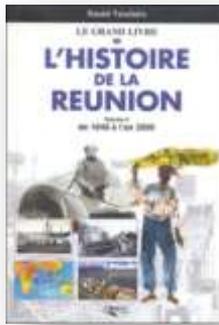
Présentation de

**Laurent
Hoarau**

Formateur à l'université
et à l'IRTS
Spécialisé en
patrimoine et identité
réunionnaise

La culture de la canne à sucre nécessite une main d'œuvre importante. Un peu avant l'abolition de l'esclavage (1848) et surtout après, la colonie « engage » des milliers de personnes venant d'Afrique, de Madagascar, de l'archipel des Comores, de Chine, d'Australie, d'Europe, d'autres colonies françaises, et beaucoup des Indes.

La population est alors formée exclusivement de migrants - esclaves, volontaires ou engagés. Cette diversité des origines forge une société multiculturelle, se créolisant et se métissant d'année en année.



▬ *L'engagisme bouscule l'ordre établi : alimentation et religion d'ailleurs font une entrée tonitruante dans une société figée sur l'esclavage depuis un siècle et demi. Celle-ci, d'abord se rebiffe, puis elle assimile ce qui ne la heurte pas trop (les coutumes alimentaires), apprend à tolérer le reste. De leur côté, les nouveaux venus font un pas vers le monde qui les accueille, dès lors qu'ils ont choisi de s'y installer : habillement, christianisation... Daniel Vaxelaire – Histoire de la Réunion.*

Cette créolisation s'accomplit avec l'émergence ethnique d'un peuple réunionnais en communauté géographique particulière mais également avec la préservation d'éléments distinctifs des diverses origines. Dans ces frottements, l'autre se distingue par un jeu subtil et commun d'énonciation et de représentation.

▬ **Encore maintenant, on parle de cafres, de malbars, de yabs, de comores, de chinois, de zarabs...**

Pour recenser les arrivants, l'administration met rapidement en place le principe de catégories, listées dans l'ordre des migrations : indiens, chinois en 1881, arabes en 1887... À l'époque ce système est clairement posé sur un concept de recensement, pas forcément stigmatisant, ni dépréciatif.

C'est un schéma qui a pourtant perduré. L'espace social réunionnais actuel repose sur une catégorisation spatiale forte pouvant être perçue comme discriminante, mais les gens ont simplement l'habitude de se désigner, se distinguer et se reconnaître ainsi.

www.reunionrama.com/population_origines.htm

Origine	Appellation	XVII ^e	XVIII ^e	XIX ^e	XX ^e
Afrique Afrique de l'Est, de l'Ouest, Guinée, Gorée, Mozambique, Sénégal, Somalie, Zanzibar	Cafres			● Esclaves jusqu'en 1848 et engagés à partir de 1828	
Indes Calcutta, Côte de Malabar, Côte de Coromandel Pendjab, Gudjerat	Tamouls et Malbars			● Esclaves jusqu'en 1848 et engagés à partir de 1828	
	Zarabs			● Immigration libre (commerçants, artisans) à partir de 1862	● Flux important de 1930 à 1948
Madagascar	Malgaches			● Esclaves jusqu'en 1848 et engagés à partir de 1828	
Chine Tonkin, Canton, Fujan, Guangdong, Annam	Chinois			● Engagés à partir de 1760	
				● Immigration libre (commerçants, artisans) à partir de 1862	
Archipel des Comores	Comoriens			● Esclaves ou engagés	
Rodrigues	Rodriguais				● Engagés en 1933
Australie	-				● Quelques aborigènes engagés en 1854

▬ *Le nom "malbar" a été donné en référence à la côte de Malabar d'où les premiers arrivants indiens étaient originaires, mais en réalité très peu d'indiens d'origine malbaraise ont été recrutés. Cette erreur de dénomination vient des préposés à l'état civil qui ne faisait pas de réelles différences entre les diverses castes d'un pays, ainsi les tamouls recrutés à partir de Calcutta se sont vus qualifiés de malbars dans les carnets de recrutement ! Le nom "zarab" ne correspond pas non plus aux origines des musulmans de la Réunion qui sont originaires du Pendjab et sont de confession sunnite. ▬*



L'étude s'est aussi intéressée à la représentation de l'étranger dans les images de l'époque. En 1860 les dessins de Roussin, montrent une forte connotation entre origine ethnique et rang social. La société est très marquée : le descendant d'esclave ne peut prétendre à la catégorie supérieure ; par contre l'engagé, qui est un salarié, peut envisager passer dans la catégorie des propriétaires.

<http://www.reunion.iufm.fr/telechargement/CD-Lopez/ac1.htm>



Qu'est-ce qu'un réunionnais aujourd'hui ?

La Réunion, inhabitée jusqu'au 17^e siècle, est d'abord issue d'une immigration qui continue toujours. Autre constante : la cause principale liée à la notion de travail, hier comme aujourd'hui :

- immigration volontaire des premiers colons français pour prendre possession de l'île et exploiter ses ressources,
- immigration forcée des esclaves pour un travail lui aussi forcé,
- immigration volontaire des engagés comme main d'œuvre de substitution des esclaves libérés,
- immigration volontaire des zoreils après la départementalisation, dans le secteur public comme privé.

Un réunionnais est un immigré, venu travailler



■ La Réunion est passée du CFA au franc le 1 janvier 1975, et Mayotte le 19 février 1976. ■

Le travail semble être la première condition à une intégration positive et durable. Dès que cette condition est remplie nous constatons un effet d'accélération entre générations de la même famille. On passe d'un parent intégré à un enfant assimilé :

- le père ne parle que sa langue d'origine,
- le fils comprend le père mais ne parle plus la langue,
- le petit fils ne parle plus la langue du grand père, ne la comprend plus et ne parle que le français ou le créole.

À partir de 1950, l'appauvrissement linguistique et le transfert dans la culture réunionnaise sont plus rapides, sur 2 générations. Aujourd'hui la question est de cerner les enjeux que ce schéma pose. Pour nous, l'immigration est une valeur constitutive de la population réunionnaise, l'intégration en est le schéma sociétal.

Votre définition du réunionnais concerne aussi le mahorais qui vient à la Réunion... Comment expliquer alors la difficulté de cohabitation avec les mahorais, représentatifs de l'histoire du peuplement à la Réunion?

Aujourd'hui, si le schéma de l'immigration reste le plus souvent lié au travail, sa valeur s'est inversée. L'étranger n'est plus celui qui vient nous enrichir par son travail mais celui qui vient nous appauvrir en prenant le nôtre, toutes origines confondues.

Au 19^e siècle, on disait déjà à la Réunion « *donn' ban creol' travay en premier !* » Nous ne sommes jamais sortis de ce débat, et la capacité d'intégration tient toujours sur l'employabilité du nouvel arrivant face aux besoins de l'île.

Comment peut-on peser sur ce problème ?

On a mis en évidence la notion d'espace de frottement culturel. Avant, il existait des espaces symboliques où tous se côtoyaient :

- le cimetière quand toutes les pratiques religieuses cohabitaient dans le même espace,
- le lazaret (établissement de mise en quarantaine, issu de l'immigration). Tous les réunionnais ont au moins un de leurs ancêtres qui y soit passé.

Il y avait aussi d'autres espaces, plus quotidiens, comme les cours d'usines, la *boutik chinois* pour les hommes et les fontaines publiques pour les femmes... Il faut reconnecter les réunionnais à ces espaces, exploiter le schéma historique pour ramener la population dans une logique de frottement transversal, identifier et développer les lieux propices.

Comment identifier ces espaces ? Qu'est ce qui explique que la jeune mahoraise d'hier, à la Réunion depuis 1 an, n'ait pas d'amis réunionnais, que son seul cercle relationnel soit mahorais ?

Il existe un phénomène d'enfermement lié à la notion de quartier. Mais en parallèle, l'école joue-t-elle son rôle d'intégration civique ? Cette jeune mahoraise ne s'est pas reconnue dans l'identité réunionnaise car celle-ci ne lui a pas ouvert sa porte...

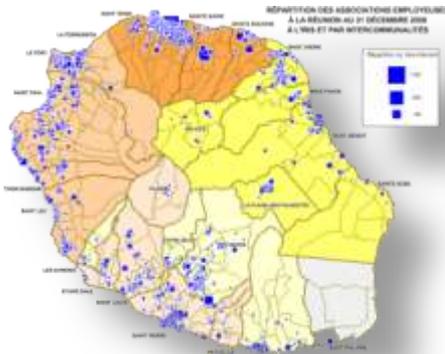
Tous les peuples issus de l'immigration n'ont pas encore leur place. Ceux issus de l'engagisme ont maintenant acquis un statut social ; les malbars, les chinois, les zarabs, les cafres accèdent à une certaine notoriété économique.

On n'a pas fini de régler la place de chacun dans la société, et pour le migrant cet enjeu est essentiel.

Aujourd'hui, les espaces d'ouverture ou de frottement sont très rares. À l'époque, quand les migrants arrivaient à la Réunion, ils étaient en quarantaine sanitaire donc espace de frottement. L'autre espace de frottement c'était le travail, la mixité dans le travail, pas de hiérarchisation forte en termes d'activités professionnelles, tous se connaissaient.

Si nous avons un défi à relever ce serait celui de réinventer, de recréer des espaces de frottement interculturel.

Les CUCS et leurs axes majeurs



■ ANRU agence nationale pour la rénovation urbaine ▶ GUP gestion urbaine de proximité ▶ CUCS contrat urbain de cohésion sociale ▶ PRE programme de réussite éducative ▶ ASV atelier santé ville ▶ CLS contrat local de sécurité ▶ CLAS contrat local d'accompagnement à la scolarité ▶ OVVV opération ville vie vacances ▶ CEL contrat éducatif local ■



Présentation de

Josiane Castells

Déléguée régionale interservices à la Ville, adjointe

La politique de la ville repose sur le principe d'égalité des chances. Elle soutient les actions que les collectivités locales ou les autres services de l'État portent dans les quartiers dits prioritaires - en raison de l'importance des difficultés sociales et économiques rencontrées par leurs habitants. Trois axes fondamentaux :

❶ Améliorer le quartier

le cadre physique, la vie du quartier, sa place dans la ville, sa fonctionnalité...

l'activité économique et les services présents...

le bassin économique et les services distants...

Acteur privilégié
la Commune

❷ Favoriser l'accès à l'emploi

l'état d'employabilité...

les ressources, les blocages, les relais...

l'illettrisme...

Acteur privilégié
l'État

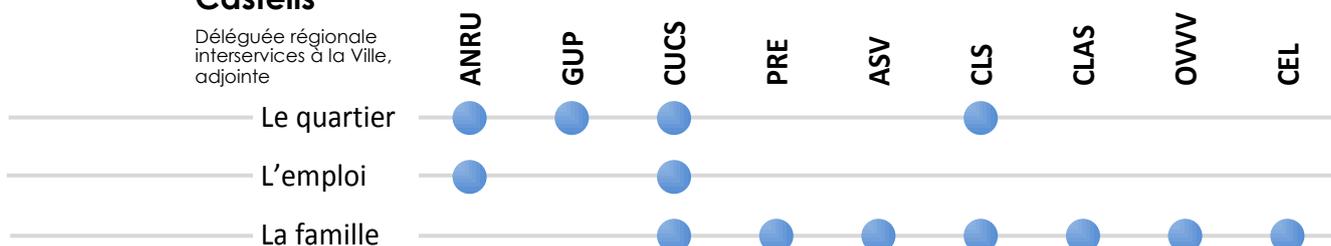
❸ Accompagner l'épanouissement familial

l'autorité parentale, les difficultés communes ou particulières : éducation, santé, délinquance...

les grossesses précoces...

Acteur privilégié
la famille

Plusieurs dispositifs opérationnels et financiers, complémentaires les uns des autres, permettent aux équipes communales de mobiliser cet appui et de « mettre en musique » un programme d'interventions coordonnées.



Employeurs des adultes-relais



Pour agir dans les quartiers, la politique de la ville, à travers ses dispositifs, soutient près de 250 emplois :

- Les chefs de projet communaux qui sont environ 70,
- les salariés des associations partenaires ; chaque année, celles-ci mettent en œuvre 80% des actions financées par l'ACSé.
- et surtout les 148 adultes-relais : 10 d'entre eux travaillent spécifiquement sur le problème des grossesses précoces, 10 autres sur le problème de l'illettrisme.

Beaucoup de ces acteurs travaillent auprès de la population mahoraise qui réside dans les quartiers prioritaires ou dont les enfants fréquentent des établissements d'enseignement classés en éducation prioritaire.

Agir... la santé



Le système sanitaire à Mayotte...

film réalisé par les chefs de projet de Mayotte en novembre 2009

Il y a 3 dispositifs de santé : le secteur hospitalier, le secteur libéral (seulement à Mamoudzou et à Petite Terre) suppléé par les dispensaires, et la PMI. Il existe aussi un centre de formation d'infirmiers et d'aides soignants...

- Nous recevons beaucoup de personnes qui ne sont pas affiliées à la Sécurité Sociale, mise en place en 2004 ; alors le service social doit orienter les malades pour qu'ils aillent récupérer leurs droits...

- Quand on est malade, on ne va pas voir le médecin car cela coûte cher ; on va plutôt aux urgences : on est soigné plus vite et on ne paie rien ; on va aussi au dispensaire même si les soins sont moins bons ; on est bien reçu et on ne paie rien...

- La culture est différente et l'approche de la maladie est différente ; il y a aussi la langue ; comme la plupart des soignants sont mahorais, ils servent d'interprètes...

- La médecine traditionnelle est très utilisée. Elle n'est pas en concurrence avec la médecine occidentale. Les gens ont pu se faire une idée dans quel domaine l'une et l'autre sont efficaces. La chirurgie fait peur alors les malades essaient d'abord des dispositifs traditionnels, beaucoup moins « dangereux »...

- Ici, il y a peu de spécialistes ; pour un rendez-vous chez un ophtalmo il faut attendre 6 mois, un dentiste 3 mois ! C'est plus facile et plus rapide d'aller à la Réunion. Quelquefois pour des urgences il faut aussi y évacuer les malades...

- Dans plusieurs domaines, nous avons un manque crucial de spécialistes. Le jour où l'on aura suffisamment de médecins traitants, les choses avanceront...

À Mayotte les problèmes liés à la santé sont très divers et le système de santé publique ou privée est encore embryonnaire.

Nous avons alors tenté de mettre en place un Atelier Santé Ville. Le projet n'a pas suscité une réelle mobilisation des institutionnels et des professionnels, par contre il a rassemblé plusieurs associations locales.

Cela a entraîné une autre difficulté : la plupart des bénévoles des associations ne sont disponibles qu'en dehors des heures de bureaux du COTES (aujourd'hui l'IREPS) ou de la PMI

■ Taux de natalité en 2010 à Mayotte : 39,26%
▲ à la Réunion : 18,60%
▲ en France : 12,9% ■
populationdata.net

Témoignage de

Dhoiffi Bacar Bernard

Chef de projet à Brandélé,
chargé de la mise en place d'un ASV

Plusieurs actions ont néanmoins pu être réalisées sur les MST, les grossesses précoces (avec le collège de la commune), la malnutrition en lien avec l'adulte-relais pour mobiliser les parents et les institutionnels

On a aussi créé un point d'accueil relais santé (PARS) avec la CAF.



Programme d'éducation pour la santé avec les publics mahorais et comoriens

L'IREPS est une association, intégrée au réseau national INEPS, qui a pour objet l'éducation à la santé à la Réunion et dans l'Océan indien. Sa mission : contribuer aux politiques régionales de santé publique et accompagner les institutions chargées de leur mise en œuvre, notamment en termes d'information, de documentation, de recherches, de méthodologie et de formation.

L'IREPS travaille auprès des professionnels, acteurs de terrain, associations mais également dans le milieu scolaire.

Ce projet, interrégional, est né il y a un an à la suite du déficit d'éducation pour la santé constaté sur les deux territoires et a pour finalité l'amélioration de cette offre de service aux mahorais et comoriens qui résident à Mayotte ou à la Réunion.

Est également en cours d'élaboration, un guide d'intervention en éducation pour la santé à destination des professionnels de santé, du social, de l'éducatif qui sont en contact régulier avec ces communautés.

La réalisation des actions s'appuie sur les ressources de l'IREPS Réunion et celles de l'IREPS Mayotte, sur les professionnels de la santé ou de l'éducation des deux régions, et sur un partenariat avec la Délégation de Mayotte à la Réunion.

C'est un projet en 4 étapes :

- 1 Mettre en place des temps d'échange de pratiques sur chacun des deux territoires en termes de méthodologie de projets, d'interventions et de formations.
 - 2 Mettre en œuvre une formation en éducation pour la santé pour les professionnels œuvrant auprès de la population mahoraise et comorienne.
- les représentations en termes de santé, la culture, les modes de vie, en s'appuyant notamment sur un « photo langage »,
 - la parentalité dans les sociétés mahoraise ou comorienne,
 - santé communautaire, promotion et éducation pour la santé...
 - les dispositifs réglementaires et textes législatifs concernant les populations migrantes,



Présentation de

Honorine Bernard

Chargée de projet à l'IREPS

Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé

- la construction d'un projet, les réseaux, le partenariat,
 - les outils et techniques d'animation.
- 3 Accompagnement méthodologique sur la mise en place de projets et le suivi des participants à la formation, individuelle ou collective.
 - 4 Création et diffusion d'un guide d'action en éducation pour la santé spécifique à la population mahoraise et comorienne à partir des expériences de terrain.



Le groupe de parole « Comaho » des 24, 28 et 31 octobre 2008 à Saint-Louis

Créé en 1960, le mouvement français pour le planning familial (MFPF) est une association qui a pour objectif d'être un lieu de parole concernant la sexualité et les relations amoureuses, afin que chacun et chacune, hommes et femmes, jeunes ou adultes, les vivent dans le partage, le respect et le plaisir.

Ses 20 fédérations régionales regroupent 69 associations départementales, dont celle de la Réunion agréée en juin 2006.

En 2008, à la demande des chefs de projet CUCS et ASV de St Louis et en partenariat avec l'agence départementale d'insertion (ADI), l'association monte un groupe de parole pour les femmes comoriennes et mahoraises du quartier prioritaire du Gol, simplement appelé « Comaho », sur la réduction des risques sexuels et la prévention des violences.



■ Les indicateurs 2006 des quartiers CUCS de la Réunion – DRIV & INSEE septembre 2009
Quartier prioritaire du Gol à Saint-Louis ■



Thème	Nom de l'indicateur	Indicateur du quartier étudié	Indic. pour l'ensemble de la commune	Indic. pour l'ensemble des quartiers CUCS de la région
Activité / Chômage	Indicateur de chômage des 25 - 65 ans	48,7	38,8	35,7
Activité / Chômage	Taux d'activité des 25 - 65 ans	57,4	61,2	65,2
Couverture Maladie Universelle	Difficultés sociales des jeunes de 18 à 24 ans	58,7	57,7	55,6
Formation	Taux d'ouvriers et employés parmi les salariés	83,9	85,9	78,4
Formation	Retard scolaire en 6ème	6,0	4,0	4,9
Habitat	Nombre de résidences principales (RP2006)	975	12 795	1 387
Habitat	Part des HLM dans les résidences principales	34,2	14,2	27,7
Population / Ménages	Population des ménages (RP 2006)	3 976	43 101	4 295
Population / Ménages	Part des ménages de plus de 5 personnes (grands ménages)	19,8	10,9	11,3
Revenus	Part de ménages sous le premier décile national des revenus	58,5	47,1	45,7
Revenus	Médiane des revenus (en €)	4 686	6 621	7 175
Couverture Maladie Universelle	Taux de bénéficiaire de la CMUC	57,2	50,1	46,2
Santé	Densité de l'offre de soins médicaux (nombre de médecin)	2,0		3,0



À la 1^o séance, 30 personnes se présentent dont la moitié sont des hommes ! Heureusement la salle est petite et nous ne pouvons accueillir que les 17 femmes. Hamada M'Karibou nous apporte son concours et sert d'interprète. Les femmes nous ont confié par la suite qu'en présence des hommes leur participation n'aurait pas été la même.

Au début, grande réticence. Elles pensent que nous sommes assistantes sociales envoyées pour étudier leur droit au RMI... On se présente et Sandra, l'adulte-relais de l'association, les informe que nous leur proposons de passer 3 fois 3 heures ensemble pour parler de leurs corps, de la contraception... que tout ce qui sera dit restera confidentiel et sans jugement.

On passe une grande partie de la 1^o séance à parler de l'anatomie féminine. Une des mamans nous fait la remarque que sa fille de 17 ans est présente et qu'elle ne doit pas entendre tout cela. Embarras. Les autres femmes interviennent et apportent la solution, sa fille en connaît sûrement plus qu'elle ne le pense puisque c'est dans son programme scolaire au lycée.



À la 2^o séance, nous accueillons 13 femmes toujours avec du café, du thé, des jus de fruits et des gâteaux. Plusieurs nous confient leur souffrance à cause de la polygamie. Elles ne sont pas consentantes. Beaucoup ont aussi conscience des risques mais, pour leur mari, le préservatif n'a pas sa place dans la vie de couple. La plupart ferment les yeux jusqu'au jour où l'autre femme se retrouve enceinte... Là ça devient « officiel » et le mari invoque la religion. Elles n'ont pas leur mot à dire.



À la 3^o séance Sandra leur demande quelles solutions pourraient faire évoluer la situation à leur avantage et, là aussi, beaucoup d'idées proposées comme ça vient : « mon chéri, j'aimerais goûter à ta cuisine ! », « si tu m'aides au ménage nous aurons plus de temps pour passer un moment agréable ensemble... Je serais moins fatiguée... ». Mais toutes dénotent un sentiment très vif d'inégalité qu'on ne s'explique pas.

Puis on revient sur la polygamie. Quelques femmes présentes ont divorcé ou se sont séparées de leur mari ; elles ont refusé de se retrouver en polygamie, de l'accepter, et parlent de leur vécu.

À la fin de cette dernière séance, les femmes nous disent qu'elles ont beaucoup appris sur elles-mêmes en tant que femme, mais aussi elles en tant qu'épouse et en tant que mère. Comoriennes et mahoraises repartent différentes, avec une idée plus claire sur la façon de conduire leur vie.



Témoignage de

Nadège Naty

Sandra Calteaux

Jessie Lauret

Mouvement français
pour le planning
familial (MFPF) de la
Réunion



La santé n'est peut-être pas un facteur d'intégration mais l'intégration permet une meilleure santé.



Les membres de la communauté mahoraise vivant à la Réunion évoquent souvent l'accès à la santé parmi les motifs de leur migration.

Mais plusieurs données culturelles ou sociales constituent des freins à la prise en charge optimale de sa santé par les membres de la communauté eux-mêmes ou par des professionnels, par exemple :

- les personnes les plus pauvres et les moins instruites n'ont pas assez conscience des conséquences de certains agissements sur leur santé ou celle de leurs proches. Parfois même, la gravité de certaines maladies n'est pas perçue ou gérée avec fatalité.
- à Mayotte, les habitants ont pris l'habitude de recourir aussi bien à la médecine traditionnelle qu'à la médecine occidentale.
- l'existence de sujets tabous : les handicaps physiques, problèmes psychiques, les dépressions... De même entre parents et enfants sur la sexualité.



Quand on parle de santé il y a les soins mais il y a aussi l'aspect de bien-être qui dépend beaucoup des conditions de vie, du travail, du logement. Les chefs de projet réunionnais indiquent que la problématique de santé des mahorais ne diverge pas de celle que vit une partie de la population réunionnaise, en particulier dans les écarts.

Actuellement, les actions de santé entreprises auprès de la communauté mahoraise touchent principalement les femmes et les enfants scolarisés. Les hommes d'âge mûr et les jeunes adultes représentent les catégories les moins touchées.

Les problèmes de santé recensés sont de 3 natures :

1 Les conditions sanitaires

Souvent liées à l'insalubrité de l'habitat et au manque d'eau courante.

2 Les situations particulières

Le phénomène de grossesses précoces,
Les phénomènes de toxicomanies, d'alcoolisme,
Le handicap et la santé mentale.

3 Les comportements culturels

Les comportements d'imitation,
L'existence de tabous, en particulier pour les handicaps,
La peur du regard et des rumeurs,
La non perception de la gravité de certains états de santé (fatalisme, croyances, superstitions),
L'adaptation à une société moderne, elle-même en évolution.



Pour agir auprès de la population mahoraise, il existe plusieurs atouts

- La réactivité des personnes : les femmes, en particulier, ont une forte capacité de mobilisation. Ainsi plusieurs associations mahoraises se sont récemment impliquées dans la lutte contre le chikungunya.
- L'accès aux soins figure parmi les principaux motifs d'installation à la Réunion évoqués. Cela démontre que, quoi qu'on en dise de façon générale, la santé est une préoccupation majeure pour plusieurs mahorais.
- L'existence de personnes référentes ou de structures relais par lesquelles on peut communiquer : les *fundis*, les femmes leader, les associations communautaires...

Quelques propositions

- 
- Collaborer avec les personnes ou les structures relais ci-dessus,
 - Faire témoigner des personnes de la communauté sur leur vécu de certains problèmes afin de casser les mythes et fantasmes,
 - Tenir compte des usages culturels dans les processus d'intervention. Par exemple, respecter la division hommes-femmes et parents-enfants dans les groupes, former les professionnels de santé ou sociaux à la connaissance de la culture mahoraise et du fonctionnement de la communauté,
 - Travailler sur la cohabitation des médecines traditionnelle et occidentale.

Agir... l'éducation



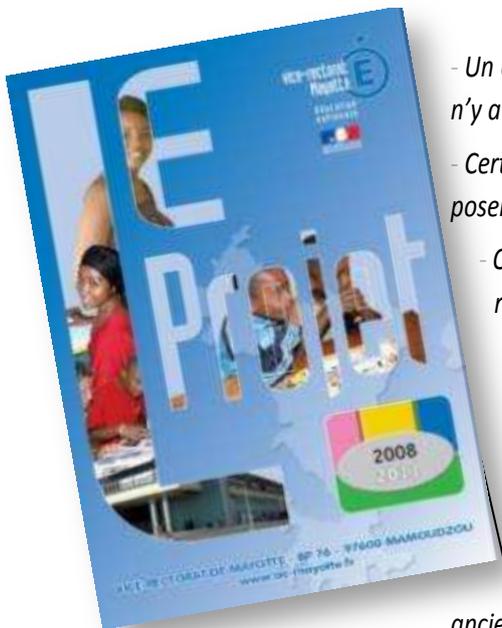
L'éducation à Mayotte...

1^o partie réalisée par les chefs de projet de Mayotte en novembre 2009
2^o partie réalisée par la MJC de Kani-Kéli en décembre 2008

Je me réveille à 5h, ... je vais à l'école coranique voir mon fundi et j'apprends le Coran avec les autres garçons. Ensuite je vais à l'école. On y apprend le français. Ma mère ne parle pas français, alors je traduis pour elle...

- Je me lève à 4h, prière à 5h, école de 5h30 à 15h (ou 17h)... Revenue à la maison, je lave mes affaires, prépare le repas, puis je me lave, je reste pour manger...

- À Mayotte, un enfant qui cueille des mangues, personne ne se pose la question où sont ses parents ni à qui est l'arbre. A la Réunion, les parents ont aussi tendance à laisser les enfants jouer dans la rue, à laisser faire. Il faudrait les préparer avant leur départ de Mayotte...



- Un enfant mahorais vit dehors. L'espace privé c'est pour manger ou se reposer. Il n'y a jamais de moment particulier où il se retrouve avec ses parents...
- Certains sont revenus mais ne se reconnaissent plus dans la société mahoraise, ils posent problème...
- On pourrait intervenir d'abord sur le champ scolaire à travers les cours de rattrapage, de soutien en matière de langue française ; ce qui faciliterait l'intégration c'est d'abord la réussite scolaire...
- Il y a l'éducation du papa, celle de la maman, et puis il y a l'enseignement du maître d'école et du maître coranique, ces personnes doivent travailler ensemble pour l'éducation des jeunes...
- Il y a une dizaine d'années, tout le monde était éduqué par le village. Quand on faisait une bêtise, on se faisait tout de suite corriger par les anciens de la communauté...
- Sans éducation on agit comme les moutons ou les chèvres, sans intelligence ni respect !
- Ce sont de bons élèves. Mais à cause de cette même école, les jeunes se sentent supérieurs à leurs parents, ils dénigrent leur savoir... ils ne nous respectent plus... Si on les gronde ou on les frappe, c'est nous qui avons des problèmes... c'est plus comme avant...
- Je vois des jeunes dans le village, de 14-15 ans qui ne prennent pas seulement la cigarette mais aussi le zamal (haschich), ce sont des choses qui bouleversent la population de Mayotte...
- Il y a des parents qui n'osent pas s'exprimer devant leurs enfants à cause de la loi ; ils pensent que s'ils interviennent la loi va les emprisonner !
- On ne peut améliorer l'éducation des enfants qu'avec plus de présence des adultes, plus de prise de responsabilités...
- Pour moi qui ai 50 ans ça n'a plus rien à voir avec l'école que j'ai connue ! Avant pour mieux apprendre, on nous frappait avec des bâtons, ce n'est plus le cas !
- Je n'ai jamais grondé les enfants pour rien ! Je leur parle doucement ; je ne les ai jamais frappés. Quand je leur parle, ils m'écoutent c'est tout ! Ils écoutent bien, pas besoin du fouet ! Ils ne font plus n'importe quoi !



- Aujourd'hui les enfants « s'envolent »... Et quand on s'envole on est dans le ciel. Et on voit beaucoup plus de choses que quand on est sur terre... Il me semble que c'est plus difficile d'éduquer aujourd'hui car vous pouvez voir trop de choses, des choses qui sont trop loin de vous...



Témoignage d'un collège recevant beaucoup d'élèves originaires de Mayotte

Autour du collège, il y a une prison, deux cliniques, de grands terrains vides. Plus loin une zone d'activités et le centre commercial. Le collège reçoit des élèves du centre ville mais surtout du quartier de la Rivière-des-Galets de l'autre côté de la voie rapide, quartier qui a fait l'objet de nombreuses opérations d'habitat : RHI, logements sociaux individuels et collectifs...



Le graphique qui suit compare la répartition sociale des élèves des différents collèges de la commune du Port. Toujours comparativement, nous avons moins de 50% de réussite aux tests d'évaluation d'entrée en sixième pour un résultat moyen à la Réunion de 85%.

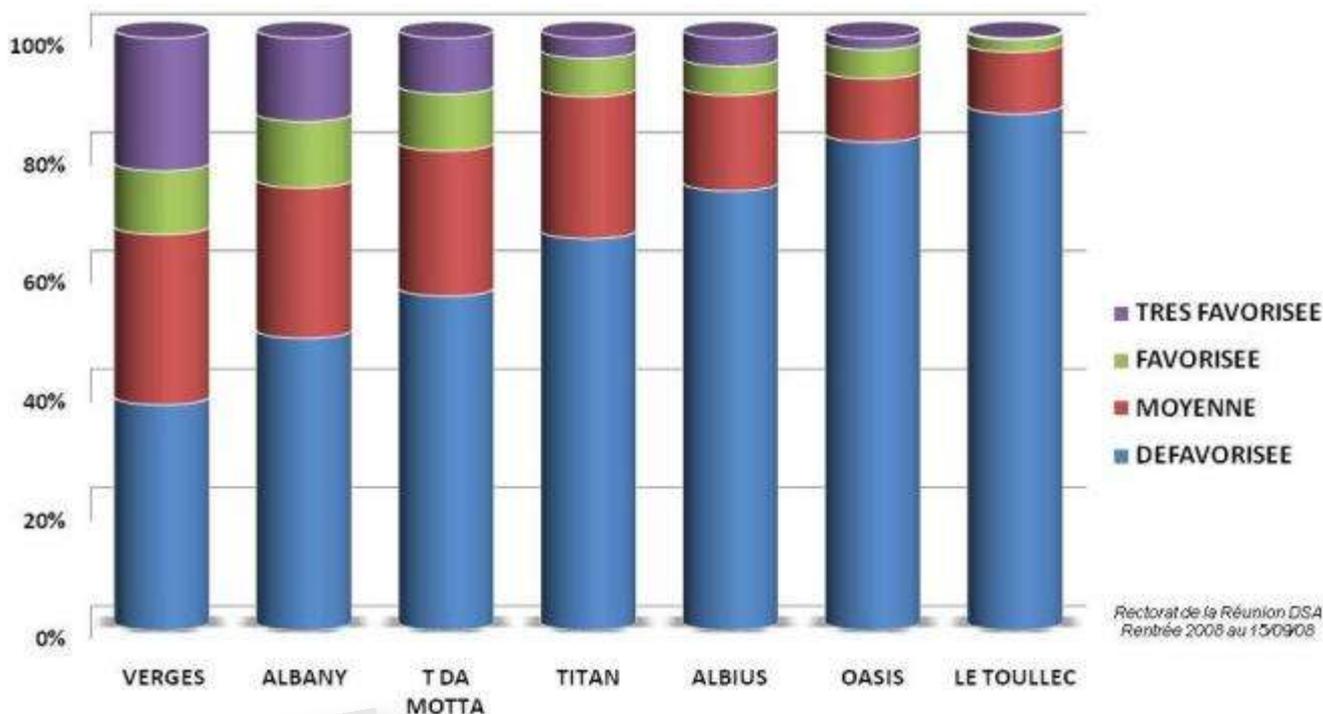


Témoignage de

Gérard Tirel

Principal du collège
Jean Le-Toullec
Commune du Port

Une telle population scolaire n'a pas laissé indifférents l'État et la Commune : en 2008 le dispositif PRE, mis en place deux ans avant au collège de l'Oasis, a été étendu avec une seconde équipe axée sur le collège Le Touleuc.



Parmi nos élèves, 30 à 40% sont d'origine mahoraise, comorienne et malgache, dont une forte proportion habite le quartier de la Rivière-des-Galets.

Avec l'aide des adultes-relais, très présents, nous essayons d'intégrer ces diverses communautés à nos groupes de travail et de décisions, tant élèves que parents.

Il y a deux ans, nous avons fait un voyage à Mayotte, un autre est prévu pour l'écriture de livres de contes, en 3 langues, avec des élèves mahorais. Nous avons aussi publié une BD « La guerre d'izidine », dans le cadre du programme national et européen *Florilèges*, pour montrer que la différence n'est pas au niveau des origines mais dans le vécu au quotidien.

Nous avons même notre propre « organisation des nations unies », commission qui réunit des élèves d'origines et de quartiers différents, car nous avons une autre difficulté à gérer : pour beaucoup d'élèves, l'appartenance à la communauté vient après celle au quartier...

Que pensez des élèves d'origine mahoraise ?

Il n'y a pas un profil type pour un élève mahorais ou comorien ou malgache, pas plus pour un élève réunionnais, mais nous pouvons constater des propensions, parfois contradictoires d'ailleurs :

- des garçons mahorais qui refusent l'autorité féminine (mère, enseignantes), les mêmes souvent se laissant facilement entraîner dans des mauvais coups,
- d'autres plutôt timides, cherchant surtout à se faire oublier,
- d'autres plutôt extravertis qui recherchent la sympathie, celle de leurs camarades et celle des adultes du collège, si nécessaire en faisant le pitre ou le diabolin,
- des filles discrètes et travailleuses,

Et vos rapports avec les parents ?

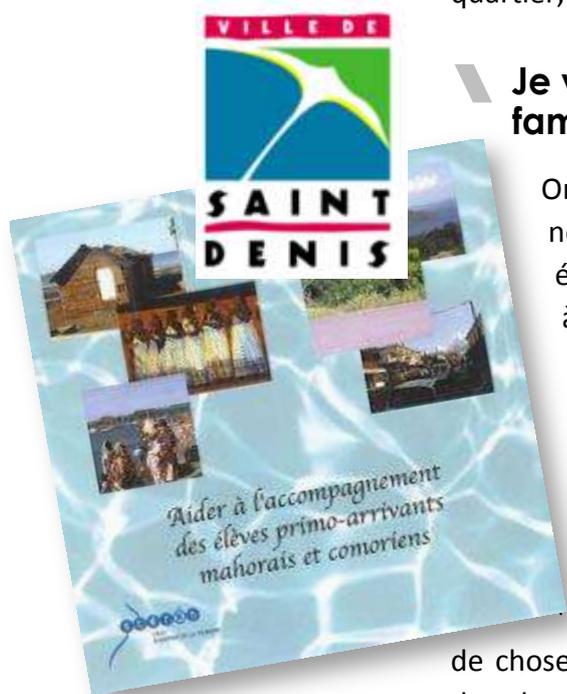
- des filles coquettes, à la mode occidentale, et d'autres très traditionnelles dans leur tenue vestimentaire, sans que cela nuise à la réussite scolaire des unes et des autres.

Globalement ces élèves n'ont pas de problème particulier de discipline, mais ils font partie des catégories en grande difficulté.

Les parents s'impliquent peu dans la vie du collège et se proposent rarement pour le conseil de classe. Par contre ils ne refusent pas de venir à des réunions, de répondre à des convocations. Mais souvent la langue est un facteur bloquant et nécessite un interprète.

Les signes religieux – période de jeûne, tenue, prières - sont très peu visibles dans le collège, mais nous savons que la religion est très respectée et suivie à l'école coranique et à la mosquée.

Pour conclure, les communautés mahoraise et comorienne semblent s'intégrer très peu et très lentement, mais il n'y a pas de conflit majeur. Les tags et bagarres aux abords du collège et dans les quartiers sont ponctuels et s'opèrent sur des transferts de quartier, de voisinage, très rarement de communauté.



Je voudrais parler des familles primo-arrivantes

On reçoit beaucoup de femmes seules qui arrivent avec de nombreux enfants. Ces enfants posent problème dans les établissements scolaires car ils n'ont pas demandé à venir à la Réunion, n'ont plus de repères. On a vu qu'à Mayotte ils vont à l'école coranique avant d'aller à l'école publique, que le *fundi* est très présent dans la famille. Ici tout est très différent et ces femmes seules sont dépassées. L'école n'est pas leur priorité quand elles arrivent ; il y a d'autres choses qu'elles ne savaient pas : chercher un logement, faire les papiers administratifs, il faut parler le français, il y a tellement de choses à faire que les mères oublient l'école, et ce n'est pas dans leur habitude d'aller parler de leur enfant à l'école, il faut un accompagnement, une éducation.

Il y a aussi le mode de vie, la manière de s'habiller de la femme ; l'enfant perçoit la différence et ne veut pas que sa mère l'accompagne à l'école.

Aussi, nous envisageons, dans les écoles primaires de Saint Denis, de faire entrer ces parents quelques heures avant la sortie des élèves, pour leur montrer l'école, leur permettre de dialoguer avec des enseignants, les accompagner dans un apprentissage de la langue française...

Témoignages de

Nicole Humblot

Adjointe au maire de Saint-Denis, chargée de l'intégration

Salama Ali

Conseillère municipale de Saint-Denis

Sonia Berriri

Coordonnatrice PRE à Saint-Denis,



Cet imagier est en Français, Mahorais, et en Malgache. Il est utilisable par les élèves, les parents et les enseignants. L'objectif est d'aider à l'apprentissage du Français à l'école.

Sanamoué lini la shifarantsa, shimahorai na shibushe.
Ouanazoni, ouababa na ya mafundi ouatsojowa wali rou
miyè. Imana yalo dré housyi diya m' somo washifarantsa.

Amin'ny teny frantsay, mahore sy malagasy ity boky misy
sary ity. Afaka mamplasa azy ny mpianatra, ny ray aman
dreny sy ny mpampianatra. Ny zava-kendrena dia ny
fanampiana ny fianarana ny teny frantsay any an-tsejoly.

Par le programme de réussite éducative, nous suivons 160 enfants et 88 familles dont plusieurs d'origine mahoraise. On a mis en place un projet interculturel d'échange de savoirs. La composition du groupe mixte les origines des enfants, mahorais, créole, malgache, zoreil... Il s'agit de leur faire prendre conscience qu'ils sont détenteurs d'une richesse grâce à leur culture : des compétences, des savoirs qu'ils peuvent transmettre à d'autres enfants et à des adultes.

Il y a des spécificités liées à la culture, mais il n'y a pas un type de problème

La ou les réponses ne peuvent être généralisées. Pour les enfants comme pour les familles, nous tâchons d'individualiser au maximum, selon la famille, son degré d'intégration, sa capacité de mobilisation. Nous travaillons avec plusieurs associations qui nous introduisent, nous conseillent et nous servent d'interprètes.



Pour les mahorais de la Réunion, l'éducation c'est d'abord intégrer un autre schéma identitaire

Quand il vient à la Réunion, le mahorais trouve devant lui des interlocuteurs qui utilisent quatre langues différentes :

- à la maison, le shimaoré (langue nigéro-congolaise),
- à l'école publique, le français (langue indo-européenne),
- à l'école coranique, l'arabe (langue afro-asiatique),
- dans son quartier, le créole (français simplifié et déformé).

Dans ce contexte, les enfants se fabriquent inconsciemment une langue de *survie* construite à partir du créole, du shimaoré et des différents registres du français. La plupart d'entre eux ne savent pas encore passer d'une langue à l'autre selon la situation - signe d'un plurilinguisme réussi - et se satisfont d'un semi-linguisme qui suffit à leurs occupations quotidiennes.

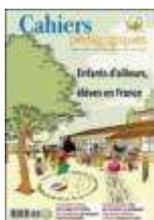
Le cadre éducatif des enfants mahorais est déstructuré...

1 Le contexte scolaire

Les parents qui ne maîtrisent pas le français sont très absents et ne viennent pas au conseil de classe. De même, certains enfants ne comprennent pas les consignes données par les enseignants et se retrouvent en situation d'échec scolaire.

Restitution des

Travaux de l'atelier



② Le contexte familial

Le problème crucial est celui de la parentalité qui n'a pas le même contour. Il est fréquent que les parents soient hors du département, laissant leurs enfants à la communauté. Qui représente l'autorité parentale auprès des institutions en cas de problème ?

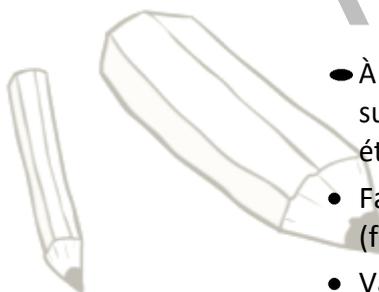
③ Le contexte spirituel

La fréquentation quotidienne de l'école coranique et de l'école républicaine pèse fortement sur les élèves d'origine mahoraise : plus de déplacements, moins de temps libre ou pour le travail à la maison, plus d'obligations et de sanctions possibles...

④ Le contexte culturel

La méconnaissance de l'autre crée des préjugés, des rejets. On a parlé du goût de la soupe qui change, des espaces de frottement... deux dimensions que les acteurs de terrain doivent intégrer pour partager avec la communauté mahoraise problèmes et solutions.

Quelques propositions



- À Mayotte, le dispositif « École des parents » rencontre un réel succès. Ne pourrait-on pas multiplier ces plateformes avec les établissements qui ont une forte proportion d'élèves mahorais ?
- Faire bénéficier la population mahoraise du dispositif FLE (français langue étrangère) tant à la Réunion qu'à Mayotte.
- Valoriser la compétence et le savoir-faire des parents à travers des actions partagées entre habitants du quartier.
- Le processus d'intégration est long ; les actions qui visent à le soutenir nécessitent une certaine pérennité pour pouvoir être réellement efficaces.
- Recourir plus souvent à des acteurs d'origine mahoraise dans la mise en œuvre des dispositifs, également comme adultes-relais, médiateurs etc. pour développer des rapports de confiance avec les jeunes du quartier et leurs familles.
- Préparer les mahorais à l'émigration vers une région dont ils ont une fausse image, dont ils méconnaissent les mécanismes.
- Aménager et gérer les divers temps scolaires des enfants en partenariat avec l'école coranique, en s'inspirant des expériences menées à Mayotte.



Immeuble Le Président
5 allée des Cocotiers 97400 Saint-Denis
Tél. 02 62 30 53 30 Fax 02 62 30 70 66
amafar@wanadoo.fr



*École des parents et des écrivains
Association des musulmans de la famille de la Réunion*

Agir... la citoyenneté

La HALDE, autorité publique indépendante, a deux missions :

❶ **lutter contre les discriminations prohibées**

envers toute personne présente sur le territoire français, quelles que soient sa nationalité et la durée de son séjour, avec un soutien aux victimes,

❷ **promouvoir l'égalité**

auprès des acteurs publics et privés en identifiant et en faisant connaître les bonnes pratiques pour qu'il y ait de moins en moins de processus discriminants, conscients ou inconscients.

La loi du 16 novembre 2001 se base sur 18 critères prohibés :

l'origine, le sexe, la situation de famille, la situation de grossesse, l'apparence physique, le patronyme, l'état de santé, le handicap, les caractéristiques génétiques, les mœurs, l'orientation sexuelle, l'âge, les opinions politiques, les convictions religieuses, les activités syndicales, l'appartenance ou non, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation ou une "race".

La HALDE a le pouvoir d'enquête, d'écoute des parties, d'engagement d'actions contentieuses ou non, sans frais pour la victime.

Les personnes qui sont en situation irrégulière peuvent également la saisir, notamment celles ayant des enfants scolarisés car le droit à l'éducation transgresse tous les autres.

Principaux discriminants locaux à l'embauche : l'origine, l'âge, l'activité syndicale, l'état de santé

À la Réunion depuis 2006, la HALDE y a traité 600 réclamations.

En France, sur les 10.000 réclamations annuelles reçues 50% concernent l'emploi. Viennent ensuite l'âge des seniors, le sexe et l'activité syndicale. Le critère territorial, tel que le lieu où on habite, n'est pas considéré comme discriminatoire, notamment envers les employeurs.

Au pénal chaque partie doit présenter ses preuves. Aux prud'hommes, c'est la partie mise en cause qui doit prouver qu'il n'a pas discriminé.

La discrimination est difficile à révéler. Très souvent on n'a pas conscience de subir une discrimination ; même ceux qui discriminent n'en ont pas conscience.

L'objectif du CASNAV : permettre à l'élève non francophone de suivre une scolarité normale

Le Centre académique pour la scolarisation des élèves nouveaux arrivants et enfants du voyage est un service du Rectorat qui accompagne les Élèves nouvellement arrivés (ENA), des collèges et lycées. Il s'appuie sur les Classes d'initiation du 1^{er} degré (CLIN) et les Classes d'accueil du 2^o degré (CLA).

L'enseignement public repose sur un socle commun de connaissances et de compétences fondamentales organisées en 7 piliers. « Le socle, a remarqué le ministre Gilles de Robien, c'est la culture



Interventions de

Marc Dubourdieu

Directeur général

Didier Lefèvre

Directeur régional de la Réunion
02 62 55 15 16



Témoignage de

Yves Mannechez

Correspondant au CASNAV

■ Les CLIN (classes d'initiation à la langue française et aux apprentissages scolaires) ont été mises en place à la Réunion en 1991. Elles accueillent surtout des élèves d'origine mahoraise. Or Mayotte est un département français. Les mahorais scolarisés en CLIN à la Réunion ne sont donc pas étrangers d'où une situation ambiguë vis-à-vis de la circulaire du 20 mars 2002, régissant les CLIN. ■



commune qui permet à tous de partir dans la vie avec les outils nécessaires. ».

La maîtrise de la langue française y est considérée comme le socle du socle car elle conditionne tous les autres apprentissages. L'acquisition de compétences sociales et civiques - apprendre à vivre ensemble et prendre conscience du statut de citoyen - constitue le 6^e pilier. Notre tâche est de faciliter l'acquisition rapide de ce socle par les élèves pratiquant peu ou très peu le français. Nous travaillons avec les équipes pédagogiques et avec le tissu associatif, et de plus en plus avec les acteurs institutionnels ou communaux.

Chaque année nous prenons en charge 900 élèves dès le 1^{er} degré, et 200 du 2^e degré. La langue maternelle est prise en compte comme option possible pour les examens. Pour les matières où la langue française n'est pas fondamentale, les ENA vont en classe avec les autres élèves pour éviter tout effet de cloisonnement et de catégorisation.

La durée maximale actuelle de prise en charge par le CASNAV est d'une année. Ensuite, l'élève intègre une classe ordinaire tout en continuant à bénéficier d'un suivi de son parcours scolaire : orientation professionnelle, concrétisation d'un projet personnel.

▮ Notre travail est passionnant : la plupart des élèves s'accrochent et réussissent.

La difficulté c'est la diversité des origines - nous avons même des élèves ukrainiens qui ont accompagné leurs parents venus construire la Route des Tamarins. Mais ils viennent surtout de la zone Océan indien, à la fois francophone et anglophone, où les langues se contaminent les unes les autres.



La citoyenneté à Mayotte...

film réalisé par les chefs de projet de Mayotte en novembre 2009

▮▮ *C'est très compliqué pour les personnes qui arrivent à la Réunion ! S'intégrer ? il faut vraiment aller le chercher ce n'est pas accessible facilement...*

- Si vous habitez à Limoges, inscrivez-vous sur la liste électorale de Limoges et prenez part à la vie des limougeauds... Beaucoup de mahorais votent encore à Mayotte alors que cela fait des années qu'ils habitent ailleurs. Ne restez pas entre vous, allez dans les associations locales...

- La meilleure façon de participer à la vie d'une société c'est d'y entrer, d'être

présent, d'adhérer à des associations, de se mêler et d'échanger avec les gens du quartier. C'est cela s'intégrer !

- Les femmes expatriées sont très rarement des femmes abandonnées. À Mayotte, quand il y a une dispute conjugale c'est l'homme qui quitte le foyer, jamais la femme. La femme est toujours maîtresse chez elle, aujourd'hui comme hier...

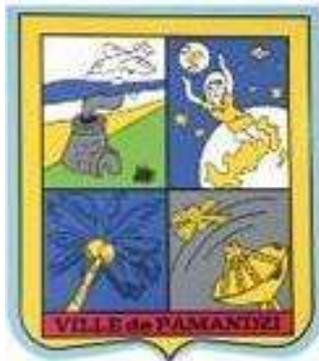
- Chez vous on doit dire souvent « pardon, merci, excuse moi... ». Nous on n'a pas l'habitude, quand on nous donne quelque chose on n'est pas obligé de dire merci car à Mayotte ça va sans dire, c'est induit, et l'autre le sait...

- C'est une communauté très facile qui a toujours la même logique ; et donc quand la communauté fait quelque chose, je le fais aussi...

- L'exclusion des mamans, la peur de venir discuter de ses problèmes ou de la scolarité des enfants, on vit la même difficulté ici, ce n'est pas un problème de langue...

- La gestion de tout conflit passe par une médiation d'une tierce personne, c'est souvent une autorité morale, c'est quelqu'un qui la possède dans la famille, dans le village ou dans l'environnement où vit la personne...

Les gens évitent l'escalade verbale, qui vexé, car la parole chez les mahorais est considérée comme dangereuse : pour eux un trou creusé par les mots est plus difficile à boucher qu'un trou creusé par les mains...



On naît citoyen ou on le devient. La citoyenneté, c'est un processus qui s'assimile toute sa vie

Sur le civisme, le respect d'autrui, le respect de l'environnement, nous organisons régulièrement des journées de nettoyage des rues et des espaces publics. En octobre nous avons eu 400 participants. L'intérêt c'est que nous avons ainsi créé un espace de frottement cité par Masséande Allaoui, et fait cohabiter des personnes de diverses origines et de divers quartiers.

Nous menons aussi des petits projets mais avec divers publics réunis souvent par tranche d'âge, sans distinction de nationalité.

Par exemple avec les petits (8-10 ans) qui commencent à s'exprimer, nous avons travaillé sur les institutions, l'état-civil par des jeux de rôles et des jeux de pistes dans la mairie elle-même qui s'est retrouvée envahie. Les professeurs ont continué en classe, avec la participation de quelques élus.

En collaboration avec les représentants des forces de l'ordre et de la justice, nous avons tenu des réunions dans les collèges et les lycées. L'approche juridique des actes d'incivilité et du bien public a été efficace car beaucoup ignoraient les conséquences de leurs actes, le fait d'être responsable devant la collectivité... L'apprentissage de la citoyenneté c'est aussi la connaissance des règles qui régissent la société et facilitent la vie communautaire.

Témoignage de

Adrien Michon

Chef de projet
à Pamandzi

La responsabilisation est un travail important

Pour le mener, il faut considérer la personne en tant que telle, la rencontrer, être disponible, construire la relation, la confiance, voire la complicité. C'est, par expérience, le meilleur moyen pour proposer et conduire des actions pertinentes.

Pour les cas plus difficiles, nous collaborons avec des institutions spécialisées, pour étudier des mesures de réparation ou d'intérêt général plutôt que de détention. La politique de la ville doit jouer son rôle dans la responsabilisation des jeunes.

Ainsi, pour donner une chance à 2 jeunes de la commune incarcérés, nous avons négocié avec la justice une remise de peine, remplacée par une période obligatoire de formation en chantier-école. Le bâtiment public qu'ils ont contribué à réhabiliter est aujourd'hui un point-infos pour les ados que les deux adolescents ont approprié, respectent et font respecter.

Enfin, dans le cadre d'un réseau Océan indien de la politique de la ville, deux requêtes :

■ Plus de 40% de la population mahoraise est étrangère, majoritairement comorienne. Près d'un tiers est pourtant né à Mayotte, mais leurs deux parents sont immigrés. Les modalités d'accès à la nationalité française leur permettent de l'acquérir, à 13 ou 16 ans, s'ils répondent alors aux conditions légales. ■

- Ne peut-on pas créer un annuaire qui renseignerait sur les divers professionnels, les associations, les administrations et institutions : personnes à contacter, coordonnées, domaines de compétences, champs d'intervention... Tous les référents qui pourraient être le maillon qui manque pour formaliser une action, la mettre en œuvre, la consolider...
- L'autre proposition serait de trouver le moyen d'ajouter nos expériences afin d'élargir nos potentialités à partir des pratiques et des actions menées sur les deux territoires.

Les principaux accès à la nationalité française à Mayotte :

① Le droit du sol

Par exemple, une personne acquiert la nationalité française à 18 ans, si elle est née et a résidé au moins 5 ans en France entre l'âge de 11 ans et le jour précédent ses 18 ans.

② Le droit du sang

Il relève du dispositif national selon lequel un enfant dont un parent est français est lui-même français dès sa naissance. Mais la loi du 24 janvier 2006 a créé un dispositif spécifique à Mayotte pour limiter les paternités de complaisance d'un enfant de mère comorienne sans papiers.

www.diplomatie.gouv.fr/fr/les-francais-etranger_1296/vos-droits-demarches_1395/nationalite-francaise_5301/index.html

corformatjy.over-blog.com





Nous avons une population mahoraise assez importante sur la commune. À l'époque les familles résidaient dans des poches d'habitat insalubre ou, pour certaines, dans un logement social. Nous sommes allés à leur rencontre, et nous avons rapidement constaté qu'elles avaient les mêmes difficultés sociales que les familles réunionnaises en précarité. La différence ou plutôt la particularité, c'était le regard fermé porté sur ces familles, d'autant plus observables et observées qu'elles étaient regroupées sur les mêmes sites.

Nous avons donc développé plusieurs initiatives dans cette direction - apprentissage de la langue, compréhension des modes d'exercice de la parentalité, insertion culturelle - menées avec les autres acteurs institutionnels en coordonnant leurs moyens respectifs : APLI (ateliers permanents de lutte contre l'illettrisme), REAAP (réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents), chantiers d'insertion... Mais tous nous ont signalé qu'ils avaient de très grandes difficultés avec les personnes qui n'avaient pas ou très peu de contact avec la langue française.

Notre première tâche : travailler en amont pour que les dispositifs en place soient plus efficaces

Nous avons mis en place des ateliers d'apprentissage de la langue et de l'administration française : immersions dans l'écoute et le parler, décodage de la collectivité et de ses mécanismes, etc. Les résultats sont encourageants - même si nous avons de nouvelles inquiétudes sur de jeunes mahorais proches de la délinquance.

Je suis pourtant convaincu qu'une partie de la réponse sur l'intégration ou l'immersion se trouve à Mayotte. La population d'origine mahoraise qui habite à Saint-Louis comprend beaucoup de familles défavorisées, venues à la Réunion dans l'espoir d'une vie meilleure, mais sans rien savoir des conditions d'y faire sa place, temporaire ou définitive. Deux axes de travail se dégagent, l'un sur la cause au départ, l'autre sur les effets à l'arrivée :

- L'un, c'est évidemment s'attaquer à la cause du départ avec le développement économique et social de Mayotte auquel tous les mahorais aspirent, et avec l'espoir que la départementalisation en constituera la première étape comme ce fut le cas pour la Réunion.
- L'autre, c'est s'attaquer au sectarisme, à la représentation hâtive, à la méconnaissance réciproque. Je reviens moi aussi sur la création d'espaces de frottement mais pas seulement à la Réunion mais également à Mayotte. Il faudrait qu'il y ait beaucoup plus de réunionnais qui se rendent à Mayotte.

Témoignage de

Henri Payet

Chef de projet
à Saint-Louis



1000celebritiesdelareunion.blogspot.com

Témoignage de

Fatima Ali

Présidente d'AFM
Saint-André

***Le passage à l'acte par les filles,
les bagarres dans les quartiers,
est ce dû à l'émancipation ?***

***Depuis hier, les exemples cités
sont folkloriques, pour penser
qu'on avance dans l'insertion des
mahorais à la Réunion!***

***A Saint-Louis et ailleurs, on dit
immigration, mais les mahorais
ne sont pas des immigrés !***

On ne peut parler d'intégration, de citoyenneté si on ne parle pas de la femme mahoraise

Je suis à la Réunion depuis 20 ans. Très vite, j'ai constaté que les femmes mahoraises étaient écartées de la société réunionnaise et que, ne sachant ni lire ni écrire le français, elles se retrouvaient livrées à elles-mêmes. C'est pourquoi j'ai décidé de créer AFM (association des femmes mahoraises) à Saint-André. Pour leur redonner confiance, les aider à trouver leur place ici, leur venir en aide pour toutes les démarches qui nécessitent la pratique du français, à l'école notamment.

Quand on ne connaît pas la langue d'accueil on a tendance à se replier sur soi ; l'association vise à mettre en avant les parents pour qu'ils s'insèrent dans la vie active, se familiarisent avec les institutions, s'intègrent à la communauté réunionnaise.

Nous faisons beaucoup d'accompagnement, on parle des enfants, de l'émancipation des filles, des mamans, quand il y a un souci dans une école on accompagne les parents. Une « classe » d'alphabétisation est ouverte depuis 3 mois. On a aussi plusieurs ateliers couture et on collabore avec l'ERE qui suit une majorité d'enfants mahorais – et pas seulement pour traduire.

Je ne sais pas si les associations travaillent ainsi à Mayotte mais quand les enfants sont bien encadrés et les parents aussi, cet enfant réussit.

Il y a l'émancipation des jeunes en général. Il y a l'évolution de la place des mahorais à la Réunion et celle de la société réunionnaise... Au milieu il y a une jeunesse, qu'elle soit mahoraise ou réunionnaise, qui doit s'inventer son propre avenir. Tout cela est essentiellement lié à la jeunesse, à des besoins de s'affirmer, de vivre une société elle-même en recherche.

L'atelier d'alphabétisation c'est folklorique pour vous ? Moi je suis fière de voir des mamans remplir leurs papiers sans dépendre de quelqu'un d'autre. Avant que l'association n'ouvre ses ateliers de couture et ses groupes de paroles, on voyait peu les parents à l'école. Maintenant, oui, on avance. Pas à pas, mais on avance.

Il faut l'entendre au sens de la culture et non du pays. Les mahorais qui viennent à la Réunion immigrer dans une société qui n'a pas les mêmes codes, le même fonctionnement, les mêmes habitudes de vie. Il reste important que leur migration, leur insertion puissent être préparées en amont.

À Saint-Louis nous ne les considérons pas comme immigrés. Il n'y a pas un projet pour les mahorais et un autre pour les comoriens. Il y a d'abord un projet pour les Saint-Louisiens.

En même temps on dit que le problème d'intégration doit d'abord se traiter à Mayotte !

On est très conscient que Mayotte a besoin de se développer, beaucoup de dispositifs n'existent pas encore. Il est logique que la Réunion attire : c'est un département français depuis 1946, et l'égalité sociale y a été mise en œuvre en 1996.

À présent, Mayotte va pouvoir prendre le même chemin et tisser avec la Réunion la continuité territoriale. En attendant il faut renforcer notre collaboration, avoir des approches communes, coordonner nos actions pour apporter à nos populations, migrantes ou non, un mieux être personnel et civique.

Notre ambition c'est, en premier lieu, le lien de proximité avec les populations

Que leurs attentes soient considérées avec sérieux et que les réponses du droit commun leur soient pertinentes et crédibles. Ce n'est pas du folklore, ça marche, l'effet levier recherché est effectif, notamment sur les problèmes de cohabitation.

Peut-on être citoyen sans éducation ?

L'école est là pour éduquer ; et pour éduquer tous les enfants du territoire national quelles que soient leur nationalité ou origine. Le pilier 6 du socle éducatif prévoit un véritable parcours civique - constitué de valeurs, de savoirs, de pratiques et de comportements - afin de favoriser une participation efficace et constructive à la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa liberté en pleine conscience des droits de l'autre, de refuser la violence. Pour cela, les élèves doivent apprendre et comprendre la différence entre les principes universels (les droits de l'homme), les règles de l'état de droit (la loi), les usages sociaux (la civilité). Il s'agit aussi de développer le sentiment d'appartenance à son pays, à l'union européenne dans le respect de la diversité des droits de chacun et de ses options personnelles.



Pour les mahorais de la Réunion, la citoyenneté c'est d'abord s'y « retrouver »

Selon nous, il y a deux approches de la citoyenneté :

- la citoyenneté juridique qui regroupe les droits et devoirs de tout citoyen d'un pays, par exemple l'usage de son droit de vote pour exprimer son opinion,
- la citoyenneté sociologique qui regroupe les actes de participation d'une personne à la vie de son quartier, de sa cité.

Mais on ne peut qualifier de citoyen un comportement dédié uniquement aux membres de sa communauté. Chaque individu de la communauté mahoraise à la Réunion participe à la vie de

Restitution des

Travaux de l'atelier

son quartier, mais est-ce suffisant pour faire œuvre de citoyenneté si cela se limite à ce périmètre ?

La citoyenneté ne peut s'apprécier au niveau de l'individu - comme de la communauté d'ailleurs - que par son exercice au sein de la collectivité nationale et territoriale.

L'école, premier lieu d'apprentissage du collectif, est à Mayotte une institution récente : la première grande rentrée scolaire a eu lieu en 1976. La connaissance par les mahorais du fonctionnement des institutions, des règles républicaines et de la démocratie, des codes sociaux et culturels, et de tout ce qu'englobe la qualité et le comportement de citoyen, est encore insuffisante.

En outre cette citoyenneté-là souffre d'un problème de représentation ou de crédibilité.

- Après de la communauté mahoraise qui a du mal à y trouver sa place : échec scolaire, absence d'insertion professionnelle, coutumes sociales différemment codifiées...
- Après de la jeunesse mahoraise. L'échec des dispositifs mis en œuvre pour assurer à cette jeunesse un parcours de réussite l'a conduite à s'affirmer en dehors du cadre républicain et citoyen, à se tourner vers d'autres modèles. On constate par exemple, à Mayotte, le leadership des jeunes qui reviennent de la Réunion, qui ont l'expérience, s'habillent avec des marques... connaissent aussi la drogue, le vandalisme, les bandes...
- Après des autres citoyens qui regardent souvent la population mahoraise à travers quelque chose qui s'apparente au *délit de faciès*, une situation que beaucoup de réunionnais vivent eux-mêmes en métropole.

L'absence de reconnaissance par l'autre de sa qualité de citoyen à part entière constitue un obstacle majeur à l'intégration.

www.malango-mayotte.fr



Quelques propositions

Le fil conducteur c'est d'aller vers l'autre, ce qui est vrai autant pour le public que pour les professionnels intervenant auprès de ce public.

- s'appuyer sur le tissu associatif mahorais, qui se révèle dynamique et participatif. Des exemples sont donnés de fortes implications et de liens étroits entre les associations mahoraises et les autres associations comme à Sainte-Suzanne.
- multiplier le recours à des intervenants parlant le shimaoré, et favoriser les rencontres pour créer un lien durable entre les communautés. Un exemple cité : la pièce de théâtre « Vol sur ma canne » jouée en créole par des réunionnais et des mahorais.
- développer les voyages entre Mayotte et la Réunion, comme ce qui a été fait avec les femmes à Saint-Louis, pour que les réunionnais découvrent le cadre de vie des mahorais, leur culture, l'accueil de sa population. Il est plus facile d'accueillir l'autre quand on a été

soi-même accueilli par lui. Les échanges scolaires sont une piste importante à explorer.

- à l'école, pourquoi ne pas enseigner aussi le shimaoré et l'histoire de Mayotte? Travailler sur les préjugés, les communautés, l'interculturalité et ses représentations...
- développer l'accès au droit par l'information, la formation des travailleurs sociaux sur les difficultés rencontrées, un accompagnement dans les démarches administratives...
- se rapprocher des *fundi* de l'école coranique qui peuvent avoir un rôle important avec les acteurs de terrain.

D'une manière générale, des outils existent déjà mais il faut en développer d'autres pour que la communauté mahoraise parvienne à s'immerger dans l'environnement réunionnais, pour qu'elle puisse aller vers les réunionnais... Et inversement ; il faut nécessairement et indissociablement travailler dans les deux sens.



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL RÉGIONAL

« Les mahorais à la Réunion, de l'accueil à l'écueil :
changer de regard » 18 octobre 2010

Préconisations conclusives :

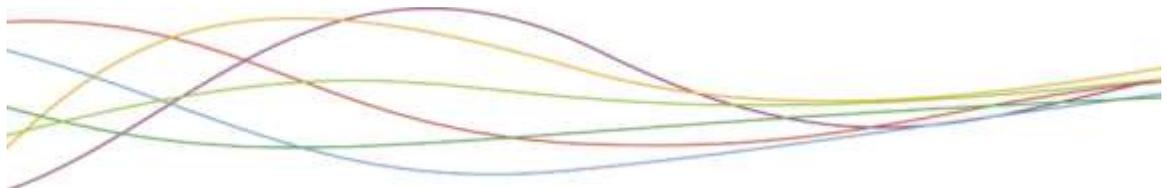
- 1 Développer une politique concertée et globale entre les deux îles,
- 2 Agir sur quatre sujets prioritaires d'intégration : le logement, la maîtrise du français, l'insertion professionnelle, l'interculturalité.

La formation des travailleurs sociaux devrait comporter une plus grande dimension transculturelle, leur faisant découvrir les particularismes et repères culturels de chaque population migrante.

L'intégration des migrants au vivre ensemble réunionnais dépend beaucoup d'une politique volontariste d'échanges interculturels. Les associations sont les premières à pouvoir être mobilisées pour agir dans les quartiers. C'est à travers cette mutualisation des moyens que nous serons plus forts pour actualiser notre vivre ensemble.

[www.cesr-reunion.fr/les-publications-du-cesr/publications.html?tx_pubdb_pi1\[pubid\]=229&tx_pubdb_pi1\[ppid\]=25](http://www.cesr-reunion.fr/les-publications-du-cesr/publications.html?tx_pubdb_pi1[pubid]=229&tx_pubdb_pi1[ppid]=25)

Z



Tisser des liens de solidarité, fondés sur la réciprocité et la proximité...

Atanase Perifan

Initiateur de la « Fête des voisins »

Un destin commun dans la république

La connaissance de l'autre est au cœur de la cohésion, la reconnaissance au cœur de l'égalité. Il y a beaucoup à faire et le mieux vivre ensemble entre réunionnais et mahorais semble poser deux difficultés majeures :

❶ L'habitat

Une communauté qui vit dans un quartier insalubre ne peut pas s'ouvrir, et ça *repousse* les communautés voisines qui rechignent à les accueillir, et se satisfont trop souvent d'à priori. Je précise à ce sujet que la case de bois et de tôles n'est pas notre habitat traditionnel ; chez nous comme chez vous, cela concerne une minorité très défavorisée malheureusement trop nombreuse.

❷ L'état civil et les pièces administratives

Comment s'en sortir si on a déjà du mal à avoir ses papiers ? Les services publics à la Réunion doivent vite régler ce problème : le fait que la Commission de révision de l'état civil de Mayotte (CREC) a du retard dans la mise aux normes ne devrait pas empêcher les mahorais installés à la Réunion d'obtenir les papiers auxquels ils ont droit en tant que français.

La Réunion et Mayotte doivent s'unir dans un projet partagé, préparé avec les populations, les acteurs de terrain et les élus. Le pacte de départementalisation de Mayotte prévoit que le



Conclusion de

Haladi Andjilani

3^e vice-président du
Conseil général de
Mayotte

Président de la
commission des
finances et d'aide aux
communes

■ Par tradition, les mahorais, n'ont pas de nom patronymique. Ils utilisent souvent des vocables mis bout à bout avec ou sans affiliation. Jusqu'en 2000, l'état civil des natifs de l'île a été confié aux cadis, juges musulmans et notables locaux. Fin 2009, La Commission de révision de l'état-civil de Mayotte (CREC) avait pris plus de 69000 décisions donnant lieu à divers actes civils. En août 2010, restaient encore 11858 dossiers dont 3627 incomplets ou détériorés. ■

rattrapage prendra plusieurs années et que le mouvement de mahorais vers la Réunion ne se freinera pas avant 25 ans.

C'est pourquoi il est essentiel de continuer à travailler ensemble. Le Conseil général de Mayotte a déjà donné son accord pour poursuivre le financement des chefs de projet lors de la prochaine contractualisation ; il continuera à participer aux initiatives visant à rapprocher nos deux îles. Deux propositions :

① La préparation au départ et à l'arrivée

Par la mise en place d'un outil informatif de référence pour les mahorais souhaitant s'installer à la Réunion. Proposition dont je rendrai compte à notre Conseil général. Et il faut aussi un accompagnement à l'arrivée que la Délégation de Mayotte à la Réunion pourrait préparer.

② Le développement de rencontres entre jeunes des quartiers de Mayotte et de la Réunion, car dans les quartiers le lien c'est eux.

Vivre ensemble le même quartier

Quand il agrandit sa ville ou en réaménage les quartiers, l'élu n'a pas d'approche par communautés mais une approche de progrès social, civique et économique pour tous, la possibilité de mieux vivre ensemble, projet qui ne peut se mener qu'en lien étroit avec la population quelle que soit sa diversité.

Dans les RHI, il y a souvent des espaces oubliés, des voiries déstructurées. Ces quartiers ne sont plus irrigués, personne n'en sort et personne ne vient. On a honte d'y habiter alors que chacun doit pouvoir être fier de son logement et de son quartier autant que de ses racines :

- un logement décent, accessible financièrement, dans lequel la famille puisse se fortifier, s'épanouir, recevoir et partager,
- des espaces collectifs, qui sont déterminants pour le bien être personnel et le bien vivre ensemble,
- des transports communs et la possibilité pour chacun de se déplacer dans de bonnes conditions et en sécurité,
- Il faut aussi remettre de l'activité dans les quartiers qui n'en ont plus, qui n'ont pas été construits pour en recevoir, remettre de l'emploi associatif, commercial, artisanal...

L'idée centrale c'est qu'un quartier est un endroit où les relations se créent, les produits de consommation vont être achetés, l'administration va être présente.



Conclusion de

David Lorion

Adjoint au maire de Saint-Pierre

Chargé de la politique foncière, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

■ La loi de solidarité et de renouvellement urbains, dite loi SRU, a modifié en profondeur notre droit de l'urbanisme et du logement. Une section importante traite de l'insalubrité, donnant le droit aux locataires de saisir les autorités de toute situation d'insalubrité de leur logement ou immeuble, et plus de pouvoirs au Préfet pour y remédier. Une autre traite de l'obligation de louer un logement décent, caractérisé par le décret du 30 janvier 2002. ■

L'action du chef de projet est au cœur de cette idée centrale : dans les quartiers prioritaires de Saint-Pierre, on a soit un chef de projet CUCS sans qu'il y ait une politique d'aménagement, soit un chef de projet d'aménagement sans actions de cohésion sociale, et parfois on a les deux.

On constate alors que le projet est beaucoup plus riche, plus global : l'espace, les constructions, les échanges... Quel espace a-t-on ? Que faut-il construire ? Quelle population y vit ? Travaille-t-elle ? Est-elle jeune ? Mais aussi comment mettre en place les échanges, équilibrer les fonctions résidentielles, de loisirs, de production... Comment faut-il faire un quartier pour que les personnes puissent y vivre, sortir, entrer, y avoir des activités, des fonctions sociales ?

Concevoir puis accomplir

Le 1° objectif de ce séminaire était de poser les bases d'un réseau entre les deux centres de ressources, et plusieurs pistes ont été citées, dont la capitalisation de nos expériences respectives pour guider ou inspirer de nouvelles actions. Il reste aux deux centres de ressources, avec les chefs de projet, à en construire les modalités opérationnelles avec créativité et opiniâtreté pour dépasser les contraintes de la distance et trouver les formes d'un dynamisme partenarial pérenne.

Le 2° objectif - et la première action à mettre au crédit de ce réseau naissant - abordait l'intégration de la communauté mahoraise dans la société réunionnaise.

- c'est une réelle difficulté rencontrée par les élus réunionnais, en particulier dans les quartiers de la géographie prioritaire,
- c'est une question qui ne peut être comprise et solutionnée qu'en unissant nos connaissances, nos approches, nos moyens.

Comprendre pour agir, s'appuyer sur la connaissance des actions de la politique de la ville à Mayotte pour mieux accompagner la population mahoraise installée à la Réunion, quelles qu'en soient les raisons, garantir le bien vivre ensemble pour que cette population s'intègre dans la mixité réunionnaise, tout en respectant ses aspirations culturelles.

Les divers orateurs nous ont construit un socle de connaissances sur lequel nous appuyer pour ajuster nos modes opérationnels et



Conclusion de

**Daniel
Courtin**

Délégué régional
interservices à la ville
Président du centre de
ressources de la
Réunion

savoir intégrer cette population dans nos actions de terrain.

La participation active de la Délégation du Conseil général de Mayotte à la Réunion, ouvre la perspective d'un partenariat avec la politique de la ville : accompagner les mahorais venant s'installer à la Réunion, soutenir les chefs de projet dans leurs actions avec la population mahoraise... Ce sont des avancées essentielles pour un meilleur parcours du migrant et inscrire la continuité territoriale entre nos deux départements.

...depuis

Dans les quartiers

Le séminaire a eu diverses suites, par exemple...

Ne pas agir spécifiquement sur la population mahoraise, en renforçant leur participation aux actions transversales menées dans les quartiers, y voyant des espaces de contact potentiels,

Mais par contre, agir spécifiquement sur les problèmes d'immersion que cette population et d'autres rencontrent dans les domaines du français, de la santé, des relations avec les institutions...

A Saint-Paul, on étudie la possibilité d'organiser des rencontres interculturelles entre Mayotte et la Réunion pour les enfants pris en charge par le PRE...

A Saint-Denis l'ERE compte à présent une éducatrice spécialisée d'origine mahoraise...

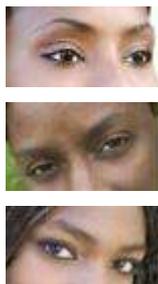
Chez ftm...

Nemati continue à se battre pour assurer son avenir et celle de sa fille. Elle n'a trouvé de travail ni à la Réunion ni à Mayotte mais en août dernier, elle a pu repartir en métropole pour suivre une nouvelle formation professionnelle. Elle espère qu'après...

Anchirafi, elle, a trouvé un emploi en CDI. Elle est nénéne chez un particulier et ça se passe bien.

En 2010 l'équipe de ftm a formé 117 femmes dans le cadre de l'opération intitulée FLO8, a accompagné individuellement 68 autres femmes et a permis à 91 personnes de s'insérer professionnellement. Et pour 2011 plusieurs projets sont en préparation...

www.ftm.re



On a beaucoup parlé des différences mais nous avons peu parlé de tout ce qui nous rapproche, toutes choses que chacun connaît et respecte chez l'autre. Comme ce sont deux sociétés de culture différente, cette différence ne devrait pas être regardée comme un obstacle mais au contraire comme une complémentarité, une chance de nous renforcer mutuellement et qu'ensemble nous y puissions de quoi construire l'avenir de nos communautés.

Djazilat Madi Charif

Assistante du Centre de
Ressources de Mayotte

Cahier édité par le
CR.CSUR
avec la collaboration du
CdR de Mayotte
en mars 2011

**Délégation du Conseil général de
Mayotte à la Réunion**

Maison de Mayotte
16 rue de l'Est
97400 – Saint-Denis
02 62 21 10 45



Centre de ressources de Mayotte

Espace Corallium lot 15
97600 Kawéni – Mamoudzou
tél 02.69.61.71.44
fax 02.69.61.71.64

contact@cdr-mayotte.frn
www.cdr-mayotte.fr
(site en cours de construction)



**Centre de ressources de la
Cohésion sociale et urbaine
de la Réunion**

14, allée des saphirs
97487 Saint-Denis cedex
tél 02 62 20 96 82
fax 02 62 20 96 65

bernard.devienn@drjscs.gouv.fr
yolaine.blanpain@drjscs.gouv.fr
(site internet en cours de transfert)



Le programme du séminaire

mercredi 2
décembre

TÉMOIGNER, COMPRENDRE

9h00

Ouverture par l'animateur du séminaire

Al RAMALINGOM, chargé de mission « Ingénierie et prospective culturelles » à la mairie de St-Pierre

Présentation des objectifs et des enjeux

Premier acte du réseau des métiers de l'Océan indien

*Daniel COURTIN, président du centre de ressources CR.CSUR de la Réunion
Anziza MOUSTOIFA, présidente du centre de ressources CdR de Mayotte*

Partager les savoir-faire et les dynamiques de terrain entre acteurs des deux îles

Saïd Djanfar MOHAMED, adjoint au maire de Mamoudzou

Développer une vision partagée des problèmes de cohabitation dans les quartiers prioritaires

Jean-Luc CARO, Directeur général des services de la ville du Port

9h30

Immersion dans le quartier CUCS du Bas de la Rivière à St-Denis

*Soula MADI, chef de projet à Tsingoni
Sylvie LEBON, chef de projet à St-Denis*



10h00

La cohabitation au quotidien : 4 ateliers d'échanges

- quelles difficultés dans le quartier, et en dehors (écoles, santé, administrations, commerces...),
- quels sont les situations et événements partagés entre les deux communautés,
- y a-t-il des modalités de cohabitation selon les groupes sociaux : catégories socioprofessionnelles, enfants, adolescents, adultes, mères de familles...
- faut-il parler de cohabitation, d'assimilation, d'identités...

*Pierre BONNET-DUPEYRON, délégué du préfet de Mayotte
Richard KESSORI, délégué du préfet de l'arrondissement est de la Réunion
Dominique PAUSÉ, délégué du préfet de l'arrondissement nord de la Réunion
Mathieu SALING, délégué du préfet des arrondissements sud et ouest de la Réunion*

11h30

Approche de la société et de la famille mahoraises

Attila CHEYSSIAL, architecte et docteur en sociologie

14h00

Vivre et travailler à la Réunion... l'égalité des chances en question

Filippo FERRARI, directeur de l'entreprise « Finaliser, transmettre, mobiliser » (FTM), et son équipe

15h30

L'identité culturelle, frein ou un moteur de l'intégration ?

*Masséande ALLAOUI, laboratoire de traditions culturelles à l'université de la Réunion
Emmanuel SOUFFRIN, directeur du bureau d'études ethnosociologiques ESOI*



jeudi 3
décembre

ÉLÉMENTS SOCIÉTAUX PARTICULIERS

9h00

Quelle est la nature des difficultés rencontrées ?

Restitution et synthèse des ateliers, débat animé par Al RAMALINGOM

9h45

La pluralité des origines, socle de la société réunionnaise actuelle

*Laurent HOARAU, formateur pour l'université et l'institut régional du travail social (IRTS),
spécialisé en recherches liant histoire, patrimoine, peuplement et identités à la Réunion*

10h30

Trois axes majeurs des CUCS : la santé, l'éducation et la citoyenneté

Josiane CASTELLS, déléguée régionale interservices à la ville adjointe (DRIV) de la Réunion

10h45

Agir dans le domaine de la santé : témoignages

*Honorine BERNARD, chargée de projet à l'instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS)
Dhoiffi BACAR, chef de projet à Bandréle
David BÉNARD, coordonnateur ASV à St-Paul
Nadège NATY, présidente du mouvement français du planning familial (MFPF) à la Réunion, et son équipe*

11h30

Agir dans le domaine de l'éducation : témoignages

*Gérard TIREL, principal du collège Le Toullec au Port
Nicole HUMBLOT, adjointe au maire de St Denis, chargée de l'intégration
Salama ALI, conseillère municipale à St-Denis
Sonia BERRIRI, coordonatrice PRE de St-Denis*

14h00

L'égalité entre tous, une valeur républicaine fondamentale

*Marc DUBOURDIEU, Directeur général de la haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE)
Didier LEFEVRE, Directeur régional de la Halde-Réunion*

14h30

La citoyenneté

Les institutions, l'expérience du terrain, l'accompagnement associatif

*Yves MANNECHEZ centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage (CASONAV)
Adrien MICHON, chef de projet à Pamandzi
Henri PAYET, chef de projet à St Louis
Fatima ALI, présidente de l'association des femmes mahoraises (AFM)*

15h30

Rôle des acteurs dans les quartiers sur ces thématiques

3 ateliers pour mesurer par thématique :

La compréhension du contexte, les potentialités et les pistes d'actions

*Atelier santé animé par les chefs de projet Dhoiffi BACAR et David BÉNARD
Atelier éducation animé par les chefs de projet Roukia ATTIBOU et Karine NEMOZ
Atelier citoyenneté animé par les chefs de projet Adrien MICHON et Henri PAYET*

**vendredi 4
décembre**

ACQUIS ET STRATÉGIES D' ACTIONS

9h00

Confortation des travaux thématiques de la veille

Échange plénier, animé par AI RAMALINGOM, avec la participation des rapporteurs des ateliers

10h30

Une autre connaissance, un autre regard, des propositions...

Notre capacité à influencer positivement sur les situations évoquées,

Les bases d'un réseau des acteurs entre Mayotte et la Réunion.

*Échange plénier, animé par AI RAMALINGOM avec la participation des référents
Pierre BONNET-DUPEYRON, délégué du préfet de Mayotte
Josiane CASTELLS, déléguée régionale interservices à la ville adjointe (DRIV) de la Réunion
Anziza MOUSTOIFA, présidente du CdR de Mayotte) et membre du conseil économique et social de Mayotte
Djazilat MADI CHARIF, assistante du CdR de Mayotte
Bernard DEVIENNE, directeur du CR.CSUR
Yolaine BLANPAIN, chargée de mission au CR.CSUR*

11h20

Conclusions opérationnelles et prospectives

*Hadadi ANDJILANI, conseiller général de Mayotte et président de la commission des finances et d'aides aux communes
David LORION, adjoint du maire de St-Pierre en politique foncière, aménagement du territoire et urbanisme
Daniel COURTIN, délégué régional interservices à la ville (DRIV) et président du CR.CSUR*